

**RÉDACTION ET
ADMINISTRATION**
38, Avenue de Pérolles

TÉLÉPHONES
Rédactions : 13.09
Abonnements : 3.79
Compte post. IIa 54

PRIX DES ABONNEMENTS :
1 m. 3 m. 6 m. 12 m.
Suisse 2.50 6.— 9.— 18.—
Etranger 4.50 10.— 19.— 38.—

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

**ANNONCES
PUBLICITAS S. A.**
Fribourg
Rue de Romont, 2
Téléphone 6.40

PRIX DES ANNONCES
Le millimètre sur une colonne
Canton 8 ½ ct. — Suisse 10 ct.
Etranger 12 ct. — Récl. 25 ct.

NOUVELLES DU JOUR

Session du Conseil de la Société des nations. La construction de sous-marins allemands. La collaboration aérienne franco-italienne.

Le Conseil de la Société des nations se réunira à Genève le 20 mai.

L'ordre du jour de cette session comporte, notamment, parmi les questions politiques, le différend entre la Suisse et certains gouvernements alliés, en ce qui concerne la réparation de dommages de guerre subis par des citoyens helvétiques, et le différend italo-éthiopien, à moins que, d'ici au 20 mai les deux gouvernements d'Addis-Abéba et de Rome n'aient, d'un commun accord, désigné la commission de conciliation prévue par le traité italo-abyssin de 1928.

Un autre problème politique figure à l'ordre du jour cette session : celle des responsabilités politiques de l'attentat de Marseille, qui a coûté la vie au roi Alexandre de Serbie, et à M. Louis Barthou, ministre français des affaires étrangères. Un rapport sera déposé à ce propos par M. Eden, lord du sceau privé britannique. L'affaire ne viendra en discussion que si M. Eden le demande dans les conclusions de son rapport.

On sait que l'enquête sur les responsabilités politiques de la tragédie de Marseille, demandée par la Yougoslavie, était dirigée contre la Hongrie. Mais, si ce dernier pays a montré de l'imprévoyance dans la surveillance des réfugiés politiques, il est non moins certain que, à Marseille, les personnes chargées d'assurer le service d'ordre se sont montrées plus imprévoyantes encore. M. Mussolini a démontré magistralement, à Stresa, ce qu'il fallait faire pour réduire à rien les risques d'attentat.

L'agence anglaise Reuter a annoncé hier, lundi, de source sûre, la mise en chantier, à Hambourg, à Kiel et à Stettin, de douze sous-marins de 250 tonnes.

A la Chambre des communes britanniques, sir John Simon, ministre des affaires étrangères, interrogé à ce propos, a fait une courte déclaration, dont il ressort que le gouvernement de Londres a été tenu au courant de ce fait par le gouvernement du Reich lui-même.

Sir John Simon, qui s'était montré très évasif, a eu à subir les questions pressantes de représentants des trois grands partis politiques.

« Sir John Simon, a notamment dit M. Thorne (opposition travailliste), ne pense-t-il pas que, au cours de sa conversation avec M. Hitler, le chancelier allemand ne lui a pas tout dit ? »

« L'intention allemande de construire des sous-marins, a demandé sir Herbert Samuel, chef de l'opposition libérale, n'apporte-t-elle pas une nouvelle preuve — si on admet qu'il en fallût encore — que le réarmement allemand est principalement dirigé contre la Grande-Bretagne ? »

« Avant qu'il soit trop tard, a dit M. van Adams, conservateur, le ministre s'efforcera-t-il de consulter les puissances de Stresa pour envisager les mesures à prendre afin de faire obstacle à cette dangereuse et persistante répudiation des traités ? »

A aucune de ces questions sir John Simon n'a cru devoir faire de réponse, et, quand on lui a demandé s'il allait saisir la Société des nations de cette nouvelle violation du traité de Versailles, le ministre des affaires étrangères britannique s'est borné à répondre que la question faisait actuellement l'objet d'un examen.

Hier soir, dans les cercles politiques londoniens, on envisageait qu'une note de protestation allait être adressée très prochainement à Berlin.

La décision du gouvernement allemand de construire des sous-marins a vivement ému le département américain de la marine. On croit, à Washington, que la cons-

truction de sous-marins par l'Allemagne obligera l'Angleterre à augmenter ses forces navales. Bien que le gouvernement britannique n'ait fait encore aucune démarche, on pense qu'il invoquera la clause du traité de Londres qui autorise un signataire à augmenter le tonnage de sa flotte, après notification aux autres signataires, afin de rétablir l'équilibre établi par le traité, dans le cas où cet équilibre est détruit par l'augmentation de la marine d'un pays, signataire ou non de l'accord en question.

Les Etats-Unis ne s'alarmeront pas d'une augmentation des forces britanniques. Mais ils craignent que le Japon ne s'autorise, pour la même raison d'équilibre à maintenir, à construire des navires nouveaux, afin de maintenir la fameuse proportion : 3/5, entre les flottes nipponne et anglaise.

Une telle décision du Japon obligerait évidemment les Etats-Unis à maintenir, eux aussi, la proportion de 3/5. Mais les chantiers navals américains travaillent actuellement au maximum de rendement, tandis qu'une partie des chantiers japonais restent disponibles pour l'exécution de nouvelles commandes. Les Etats-Unis pourraient certes organiser des chantiers sur le pied de guerre et rouvrir notamment les ateliers de Boston, qui sont fermés depuis longtemps ; mais le département de la marine américaine reconnaît la difficulté qu'il y aurait à adopter une telle attitude, tant que le Japon maintient l'activité de ses chantiers au rythme normal du temps de paix.

Après MM. Flandin et Laval, ce sera au tour du ministre de l'Air français de se rendre en Italie et de poursuivre ainsi l'œuvre de rapprochement entre les deux pays.

Invité par le gouvernement italien, le général Denain quittera, en effet, Paris pour Rome le 9 ou le 10 mai.

Le voyage du ministre de l'Air français a un triple objet : traiter de la convention aérienne élaborée à Stresa et en poser les bases précises ; jeter les plans d'une collaboration commerciale aérienne franco-italienne, dont les grandes lignes ont été abordées au cours d'une entrevue entre le général Denain et le général Pellegrini, directeur de l'aviation civile italienne ; renforcer la collaboration technique esquissée l'an dernier au cours des entretiens que le ministre français a eus avec le général Valle, entretiens qui seront poursuivis de manière plus approfondie et sur des données plus précises.

Il y a, dans ce rapprochement aérien franco-italien, deux parties essentielles : la collaboration militaire, évidemment très précieuse étant donnée la valeur actuelle de l'aviation italienne, et la collaboration commerciale, qui sera surtout une question de propagande, notamment dans l'Amérique latine, où l'« Air-France », après avoir obtenu des résultats magnifiques, voit actuellement son action ralentie par la pénurie d'appareils.

Nouvelles diverses

M. François Piétri, ministre français de la marine, est arrivé dans la soirée d'hier lundi à Londres.

— Un décret du ministère français autorise le gouvernement général de l'Algérie à émettre un emprunt de 800 millions de francs en bons remboursables au pair.

— Le prince-héritier d'Italie et la princesse-héritière Marie-José sont arrivés à Tripoli, où ils ont été reçus avec les honneurs militaires par le maréchal de l'air Balbo, gouverneur général de Libye.

— Le nombre des chômeurs en Grande-Bretagne est en diminution de plus de 100,000 par rapport au mois dernier.

Familles nombreuses

Il n'y a pas longtemps, les pères de familles nombreuses de Belgique, organisés depuis quatorze ans en ligue, ont manifesté à Bruxelles. C'était opportun, parce que la démocratie électorale ignore la famille et ne connaît que l'électeur. Or, l'électeur moyen n'a plus d'enfants. Il suit de là que les lois et les mesures administratives tendent de plus en plus à négliger et même à léser la famille comme telle, à rendre la vie des enfants impossible. Alors, nos chefs — je dis « nos » parce que j'ai l'honneur d'être membre de la Ligue des familles nombreuses de Belgique — nos chefs nous ont mobilisés pour aller, à 40,000, dire à Bruxelles que nous existions et que « nous pourrions, quand nous le voudrions, faire preuve de notre puissance » : telles furent, en effet, les paroles prononcées par notre président, M. Henri Carton de Tournay, ancien membre du gouvernement, après la remise d'une énergique adresse au roi et au premier-ministre.

Ce ne sont pas là de vaines paroles, car celui qui parlait ainsi parlait au nom de 164,000 familles affiliées, soit de 325,000 pères et mères, et au nom de 800,000 enfants, soit les 60 % de tous les enfants de Belgique et le meilleur noyau des Belges de demain. C'est la Belgique qui veut vivre qui parlait haut et clair par sa bouche, à la Belgique qui doute de son avenir même physique, « hésitant, comme disait saint Augustin de lui-même, à sa solennelle croisée des chemins, à vivre à la vie et à mourir à la mort », prête à s'évanouir dans l'affreux vertige de l'autodestruction.

Manifestation émouvante : six mille mamans s'étaient groupées dans les galeries du palais du Cinquantenaire pour attendre le cortège des pères, entendre, quand il fut arrivé, inondant l'immense hall, la parole des dirigeants, et attester, par leur présence féminine et maternelle, le caractère total et sacré du mouvement. Le septième du pays, 1 million 200,000 Belges, était représenté là !

Dans l'adresse au roi, je relève ceci : « La fécondité du foyer royal (où grandissent déjà trois enfants) assure à la Belgique la continuité de la protection tutélaire de ses rois, comme la fécondité de nos foyers assure à Votre Majesté la continuité de son royaume. »

Et dans l'adresse au premier-ministre, ces constatations fermes et complémentaires : « Aucun artisan sans enfant n'est pauvre si on le compare à l'artisan ayant quatre enfants à élever. Aucun millionnaire père de quatre enfants n'est riche si on le compare au millionnaire père d'enfant unique. Toutes choses égales, d'ailleurs, le seul fait d'élever une famille crée pour tout citoyen un droit à des ménagements spéciaux, à une sollicitude spéciale des pouvoirs publics. »

Donc, ici encore, on retrouve les deux cités. D'un côté, l'acceptation plénière de la vie, de ses lois faites par Dieu, de ses charges comme de ses joies. De l'autre, le refus, le calcul, la dénaturation. D'un côté, la générosité qui va au devoir. De l'autre, la sécheresse et l'égoïsme, qui n'acceptent pas les charges de l'existence, cette attitude eût-elle comme prix une grave prévarication. D'un côté, la foi, foi dans la vie, foi dans le Maître de la vie (car l'immense majorité des pères et des mères de familles nombreuses sont des croyants). De l'autre, l'incrédulité. D'un côté le courage, et de l'autre la peur.

La peur ! La peur physique, économique, la peur du mal à se donner et des angoisses à subir. Mais les chrétiens eux-mêmes n'en sont pas tous exempts. Que de familles catholiques (pour ne pas parler des orthodoxes et des protestants) qui n'ont que peu, trop peu d'enfants ! Il ne manque pas de systèmes, aujourd'hui, qui proposent et procurent — souvent — des arrangements. Même quand le précepte est sauf, que devient, dans ce respect matériellement légal de la loi de Dieu, l'esprit du sacrement de mariage et l'esprit de l'Evangile ? Que deviendront les pays catholiques où ces arrangements prévaudront ? Réserverons les cas particuliers. Mais, je le demande, dans les cas normaux de santé et d'union des cœurs et des âmes, que devient, dans ces combinaisons médico-morales stérilisantes, cela pour quoi on s'est aimé et on s'est uni, humainement et surnaturellement parlant, la raison d'être même du mariage, qui est de s'épanouir, complet et fécond, et qui, par la fécondité, assume glorieusement l'appel à la vie des âmes décrétées par la prescience divine ? Que devient, dans cette piètre abstention, et cette stérilité réglementairement calculée, la plénitude de la vocation, et l'exercice, jusqu'au bout, des devoirs d'état et des vertus d'état ? Que devient la sanctification, qui est toujours héroïque, c'est incontestable,

mais qui n'est pas pour autant soumise à notre choix.

Il y a aussi une autre peur, celle du ridicule, à braver. Il y a un odieux respect humain à renverser. La race wallonne est une des races d'Europe où se manifeste, hélas ! à la fois la plus forte nuptialité et la plus faible natalité, c'est-à-dire qu'on s'y marie beaucoup et qu'on y a d'autant moins d'enfants. Je me souviens de ce tramway liégeois, où je voyageais en même temps qu'une jeune maman, délicieusement encombrée de quatre beaux marmots et que trois matrones au verbe haut, qui la dévisageaient d'un air qui en disait long, tandis que leurs langues n'arrêtaient pas, sur des sujets d'un intérêt inégalement éternel. Parvenue à son arrêt, la jeune femme, que je me fis un honneur d'assister, descendit avec sa précieuse marmaille. Alors, tandis que je me rasseyais, je recueillis ceci de la bouche ensalivée des trois grosses femmes ; et cela fut dit pour plus de force et de saveur, en notre patois wallon : « Mon Diu !... pôr feumm !... Es-ti possib !... » Mon Dieu, pauvre femme, est-il possible !... Et puis, ceci, le bouquet : « Elle devrait être honteuse, n'est-ce pas ? » Telle était le sentiment placidement étalé de ces vestales, tacitement approuvées par les autres voyageurs. Il est difficile d'atteindre à la fois à plus d'aberration, de cynisme et de tranquillité bête dans l'abjection.

Il y a mieux. Ceci vient, non plus de femmes du peuple, plus à plaindre qu'à blâmer, tout compte fait, mais d'une grande dame catholique. Elle félicitait, par lettre, un de mes amis de la fameuse naissance de son dixième enfant. Alors, vint ceci : après les félicitations convenues : « Mais, dix enfants, c'est assez. Il ne faut pas tenter la Providence, et je me permets de vous dire que la continence est une belle vertu. » J'ai immédiatement conseillé à mon ami — qui restait abasourdi et ulcéré sous le compliment — d'abord et surtout de « ne pas s'en faire » ; ensuite, d'envoyer, par le plus prochain courrier, en cadeau à sa noble connaissance le livre d'Isabelle Rivière, *Sur le devoir d'imprévoyance*, avec une belle dédicace du donateur, sous cette épigraphe : « Bienheureux les pauvres... »

Cette année, la Belgique atteint son plafond de natalité. L'année prochaine, la baisse commencera. Dans moins de cent ans, les 8 millions de Belges en seront devenus quatre. En France, 46 départements alignent plus de cercueils que de berceaux. Dans dix ans, il y aura, dans le pays le plus peuplé d'Europe, au temps de Louis XIV, un excédent de 130,000 décès sur les naissances ! Et je crois savoir que, en Suisse, il en va à peu près de même. Le phénomène dévastateur est européen, sauf en Russie. Il n'existe pas non plus en Chine, ni aux Indes, encore moins au Japon. Or, « le monde sans l'Europe est une face sans regard », a dit Hello.

Ce que les 40,000 pères assemblés à Bruxelles représentaient, c'est nos vieilles races splendides, notre civilisation et notre religion, c'est le destin de l'homme et le royaume de Dieu sur la terre, ni plus ni moins. *Leopold Levauz.*

Vexations hitlériennes révoltantes contre de jeunes catholiques de retour de Rome

Bâle, 29 avril.

Dimanche, les premières automobiles des *Sturmsharen* catholiques d'Allemagne, qui avaient passé les fêtes pascales à Rome, sont rentrées en Allemagne. Tous ces jeunes gens ont dû descendre de voiture à la frontière allemande, à Otterbach, près de Bâle, où ils furent accueillis par sept soldats et gardes-frontière, armés de carabines chargées. Ils furent débarrassés de leur uniforme, de leurs couteaux et de tous les souvenirs qu'ils rapportaient de Rome. Au lieu du ceinturon, ils reçurent une corde qu'ils enrôlèrent autour d'eux.

Dépossédés de ce qu'ils portaient sur eux en arrivant à la frontière, ils purent continuer leur voyage.

Frauenfeld, 30 avril.

La *Thurgauer Zeitung* apprend de Kreuzlingen que les jeunes catholiques allemands rentrant de Rome ont été appréhendés à Constance, à leur passage, par la police secrète de l'Etat allemand et ont été l'objet d'un interrogatoire serré. Tous les objets qu'ils rapportaient ont été saisis.

Il s'agit des 2000 jeunes Allemands catholiques qui étaient allés en pèlerinage à Rome, il y a quinze jours, et qui furent reçus en audience par Pie XI. Ces jeunes gens de 15 à 20 ans venaient de toutes les contrées d'Allemagne. Ils portaient la chemise bleue et étaient en tenue d'excursion. Ils avaient fait le voyage en autocars.

Samedi soir, la caravane, de retour d'Italie, rentrait en Allemagne. On vient de voir comment elle a été accueillie.

Après les fêtes de Lourdes

De la Presse de Paris, avec la signature de Gaëtan Bernoville :

Le Triduum de Lourdes a forcé l'attention des plus indifférents, empli la presse mondiale de toutes confessions, de tous partis, remué la conscience universelle à d'extraordinaires profondeurs. Une fois de plus par le seul jeu de sa surnaturelle mission, l'Eglise s'est accordée à l'angoisse et aux espérances de tous ceux qui peinent et souffrent par le vaste monde.

Elle les a conviés à s'unir sur le seul terrain où les divisions de nation n'existent pas : la prière et la supplication auprès de Celui qui peut tout. Ceux qui n'étaient pas à Lourdes, mais qu'une même foi soulevait, et les milliers d'âmes elles-mêmes que la foi n'habite pas, ont composé autour du noyau incandescent que fut Lourdes ces jours-ci, un halo lumineux et vigilant qui n'avait d'autres limites que celles de l'univers.

Ce n'est pas assez dire que, chez nous, les incroyants eux-mêmes, sauf ceux qu'a pourris le matérialisme soviétique, ont environné cet événement spirituel insigne de respect et de sympathie profonds. Bien rares assurément sont ceux d'entre eux qui n'ont pas senti s'éveiller en eux la flamme de l'espérance et, par là, ont participé quand même, et à leur insu, à l'immense supplication qui, à l'heure où nous écrivons, bat de ses vagues suprêmes et redoublées le rocher de Massabielle.

Nous avons souligné hier la signification, pour la France, aujourd'hui particulièrement à l'honneur, de ces heures réellement historiques. Marquons surtout aujourd'hui qu'elles ont été une exaltation de la conscience chrétienne qui s'égale à l'esprit des croisades et aux journées les plus rayonnantes de la chrétienté. Elle est apparue, cette conscience, à nu ; elle est apparue dans ses profondeurs. Si magnifique, si admirable de rutilant éclat qu'il ait été le spectacle extérieur du Triduum de Lourdes, il pâlit devant les splendeurs intérieures qui s'y sont sans trêve, au long de trois jours et de trois nuits, révélées. Ceux qui pensaient que l'Eglise n'était plus qu'une vaste organisation formelle, une immense machine diplomatique et d'apparat, doivent aujourd'hui reconnaître leur lourde erreur. Ils ont vu l'Eglise telle qu'elle est, dans sa substance rédemptrice sans laquelle elle ne serait rien, animée par l'amour du Christ et des hommes, exubérante de cette même sève profonde qui souleva les apôtres du premier siècle de l'ère chrétienne.

Le Triduum semble fini. Mais ce n'est qu'une apparence. Par l'intensité de sa ferveur, par les vagues d'espérance et de foi qu'il a déchaînées, par le caractère universel de son enseignement, il est entré dans l'éternel, il est entré dans le cycle des choses qui n'ont pas de fin.

D'un correspondant : Samedi, le pèlerinage indien de Ceylan et Calcutta, aux vêtements riches et bigarrés, amples et longs, fort de 500 personnes, a défilé, devant la multitude (les scouts font le service d'ordre) ; leur voyage, pour venir s'unir aux fêtes du Triduum, est de trois mois (exclamations générales d'admiration, à cette annonce) ; ils ont prié en anglais et chanté, dans la même langue, le cantique : *Au sang qu'un Dieu va répandre.*

Les deux processions du Très Saint Sacrement ont été filmées par plusieurs opérateurs. Environ 800 évêques, prélats, chanoines et prêtres en surplis, camail ou habit religieux, y ont pris part.

Chaque soir, l'illumination électrique du pont du Gave, des abords des basiliques, des croix, façades, clochers et clochetons, statues, a été vraiment féerique.

Profanation d'un cimetière militaire

Meaux, 30 avril. Le gardien du cimetière militaire de Chambry, près de Meaux, a constaté que 40 tombes confiées à sa garde avaient été profanées : les croix ont été renversées, les plaques brisées, les couronnes piétinées.

Les premières recherches n'ont pas encore permis de découvrir les coupables. Cependant, des paysans ont donné le signal de deux cyclistes blonds qui circulèrent près du cimetière allemand de Barey et qui conversaient en langue étrangère.

La prochaine conférence de Rome

Paris, 30 avril. M. Pierre Laval, ministre des affaires étrangères, a reçu, hier matin, le comte Pignatti Morano di Custozza, ambassadeur d'Italie. L'entretien a porté sur la préparation de la conférence danubienne qui se tiendra, à Rome, sur l'initiative de la France et de l'Italie, puisances invitantes.

L'ambassadeur a entretenu aussi le ministre des affaires étrangères de la réunion italo-austro-hongroise qui se tiendra, à Venise, le 4 mai.

Les pourparlers franco-soviétiques

Paris, 29 avril. Les négociations franco-soviétiques se poursuivent au Quai d'Orsay entre M. Laval et M. Potemkine. La négociation n'est pas terminée. Il semble,

néanmoins, qu'elle ait fait un grand pas en avant et qu'on s'achemine vers la fin des pourparlers. On s'attend à ce que l'échange des paraphes ait lieu très prochainement, peut-être mercredi. Dans ces conditions, le départ de M. Laval pour Moscou, où aura lieu la signature définitive du pacte d'assistance mutuelle, serait fixé au début de la semaine prochaine.

La guerre religieuse dans le Reich

Berlin, 29 avril. La police politique continue à arrêter des personnalités de l'Eglise confessionnelle. On vient d'apprendre l'arrestation du Dr Winkleron, chef de presse du gouvernement provisoire de l'Eglise confessionnelle, et d'un pasteur de Berlin-Wilmersdorf.

Le nombre des pasteurs internés en Saxe est de 17.

En Hesse, on a interdit des séances bibliques et autres exercices religieux qui devaient se tenir pendant la semaine.

Les Chrétiens allemands (protestants hitlériens) sont en pleine guerre intestine. Leur chef laïque Kinder (parti modéré) et leur chef spirituel, l'évêque Hossensfelder (parti avancé), se sont mutuellement destitués.

Les enlèvements hitlériens

Prague, 29 avril. Dans le voisinage de la gare frontière tchéco-slovaque d'Eisenstein, samedi 27 avril, à midi, un jeune homme, vraisemblablement émigré allemand, a été entraîné de force en Bavière, à travers la frontière allemande. L'enlèvement s'est déroulé sur territoire tchéco-slovaque, comme l'a observé un sous-officier de gendarmerie tchéco-slovaque. Un gendarme en uniforme participait à l'affaire. Le gendarme tchéco-slovaque intervenant, les civils déclarèrent qu'ils se trouvaient déjà sur territoire bavarois. Le jeune homme enlevé, qui se défendait désespérément, fut sanguinairement maltraité par ses ravisseurs.

On pense que les ravisseurs sont des agents de la police secrète d'Etat allemande.

Une enquête sur l'incident a été entreprise. Prague, 30 avril.

La nouvelle de l'enlèvement d'un émigrant allemand par les agents de la Gestapo a provoqué à Prague une vive émotion, qui se traduit dans les journaux.

D'après des renseignements de source officielle, on n'a pu encore établir de façon sûre l'identité et le nom de la victime. Cependant, on croit qu'il s'agirait d'un certain Lampersberger ou Landesberger, garçon de café, originaire de Munich et ancien membre de la Reichsbanner, qui aurait habité Cheb jusqu'au mois de novembre 1934 et aurait été attiré à la gare de Zelená Ruda par la lettre d'un ami d'Allemagne.

En tout cas, l'enquête a prouvé d'une manière indiscutable que l'enlèvement a eu lieu sur le territoire tchèque, à quinze mètres du poteau frontière ; dès qu'elle sera terminée, le ministère des affaires étrangères envisagera la suite à donner à cette nouvelle violation du droit d'asile.

La guerre civile en Chine

Changhaï, 29 avril. On apprend que la présence des forces gouvernementales à Koueyiang (province de Kouei-Tchéou) a arrêté l'avance dans le Yunnan des troupes communistes évaluées à une vingtaine de mille hommes.

Canton, 29 avril. Les autorités ont décidé de constituer une patrouille permanente de trois croiseurs, afin d'assurer la liberté de la navigation le long des côtes de la Chine du sud.

Changhaï, 30 avril. Selon les Central News, 15,000 communistes chassés de la province de Kouei-Tchéou, sont en retraite à travers la province de Yunnan, cherchant à gagner le Fleuve bleu pour passer au sud dans la province de Sétchouan.

CINEMA

L'épuration des films La commission allemande de la presse cinématographique et des questions de critique a adopté une résolution exprimant le vœu que la presse ne commente ou soutienne à l'avenir plus de films susceptibles de provoquer des malentendus et des discordes entre les peuples. La commission propose, en outre, la création d'un bureau international technique de la presse cinématographique.

LES SYMPTOMES DE L'ANEMIE

Dans la plupart des cas, le manque d'appétit, la pâleur du teint, les migraines fréquentes, les vertiges, la lassitude persistante et le manque d'entrain sont des manifestations caractéristiques de l'anémie. Celle-ci est due à un appauvrissement du sang. Pour vous débarrasser de ces troubles, il faut alors régénérer votre sang et l'enrichir en globules rouges à l'aide d'un tonique. Faites donc une cure de Pilules Pink ; elles contiennent un choix remarquable de puissants stimulants. C'est pourquoi, dans les cas d'anémie, une cure de Pilules Pink donne les meilleurs résultats. 84467 Toutes pharmacies. Dépôt : Pharmacie des Bergues, 21, quai des Bergues, à Genève. Fr. 2.— la boîte.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Le Jubilé de la Rédemption au Tanganyika (Afrique)

Le chef indigène et la population de Kilema, pour marquer le souvenir du jubilé de la Rédemption, ont décidé de construire sur le mont Fomba un jardin public, au milieu duquel s'élèvera un grand crucifix.

La croix, en bois du pays, aura cinq mètres de haut, le piédestal, en ciment, quatre mètres, le Christ, en bronze, sera grandeur naturelle. Le monument a été dessiné par le Frère Céré, missionnaire dans la région depuis cinquante ans ; c'est lui qui dirige les travaux et tous les ouvriers sous ses ordres prêtent gracieusement leur concours.

Le mont Fomba est le principal sommet au nord-est du Kilimandjaro, et la croix de Kilema, près de Moshi, se verra de très loin tout alentour. Les missionnaires du Saint-Esprit ont à Kilema une mission florissante.

Baptême du fils d'un attaché militaire de l'ambassade de Chine à Rome

Le lundi de Pâques, M. l'abbé Tchang, professeur de chinois au Collège de la Propagande, a baptisé, dans la basilique de Sainte-Marie-Majeure, le fils du capitaine Fang Jou, attaché militaire de l'ambassade de Chine auprès de la cour d'Italie.

Le capitaine avait choisi pour parrain M. Vedana, ami de S. Exc. Mgr Zanin, archevêque de Trajanopolis, délégué apostolique en Chine ; l'enfant reçut les noms de Marius-Joseph : Marius est le prénom de Mgr Zanin et Joseph celui de M. l'abbé Tchang ; de plus, saint Joseph est le patron de la Chine.

Un coadjuteur pour l'évêque de Luxembourg

Le R. Père Joseph Philippe, supérieur général des Prêtres du Sacré-Cœur, vient d'être nommé coadjuteur avec droit de succession de Mgr Nommesch, évêque de Luxembourg. La congrégation qu'il dirige fournit depuis 38 ans des missionnaires au Congo (Stanley-Falls).

Une protestation des catholiques américains

A Nobil (Alabama), quinze mille catholiques participant à une procession de clôture de l'Année sainte ont protesté contre les persécutions religieuses du gouvernement mexicain ; ils ont envoyé au président Roosevelt, à M. Hull, et à l'ambassadeur du Mexique le texte d'une résolution accusant le Mexique d'avoir répudié l'accord de 1915 selon lequel les Etats-Unis reconnaissent le gouvernement mexicain à condition que celui-ci respectât la liberté religieuse.

Le nouvel archevêque de Westminster

Hier lundi a eu lieu, à la cathédrale de Westminster, l'intronisation de Mgr Hinsley sur le siège archiepiscopal catholique. C'est un appel passionné du Souverain Pontife en faveur de la paix que le nouvel archevêque a déclaré rapporter de Rome, comme un message d'espoir et d'encouragement.

Mgr Hinsley a fait un tableau du monde qui fut « déchiré par la guerre et par le résultat désastreux des jalousies ». Il a rappelé que l'Eglise catholique a toujours condamné la guerre tout en reconnaissant le droit de légitime défense et a déclaré que les nations du monde ne pourraient retrouver la paix véritable qu'en revenant dans les voies du Christ, particulièrement les « royaumes et les Etats qui s'érigent actuellement en idoles et veulent être adorés comme des dieux ».

TRIBUNAUX

Le procès des « Protocoles de Sion »

Les débats de ce procès, interrompus depuis le 31 octobre 1934, pour permettre aux accusés de désigner leur expert et à celui-ci, le lieutenant-colonel Fleischhauer, d'Erfurt, de rédiger son rapport, ont repris hier lundi, dans la salle des Assises de Berne.

Les plaignants, les Communautés israélites de Suisse et de Berne, sont représentés par MM. Bloch et Bernheim et défendus par le professeur Matti et M. Brunshwig, avocat, à Berne.

Les accusés Schnell, Aebersold et Haller sont défendus par les avocats Ruef, de Berne, et Ursprung, de Zurich.

M. Theodor Fischer, le président de l'ancienne Ligue des Confédérés nationalistes-sociaux, actuellement à Munich, s'est excusé télégraphiquement de ne pouvoir assister à l'audience.

Les trois experts : le professeur Baumgarten, de Bâle, désigné par la partie plaignante, M. Loosli, à Bümpliz, désigné par le président du Tribunal, et le lieutenant colonel Fleischhauer, choisi par les accusés, étaient présents. Ce dernier est assisté de trois collaborateurs.

A l'ouverture de l'audience, le président constate que la plainte pénale déposée par l'avocat Ruef pour faux témoignage contre divers témoins de l'accusation ne peut recevoir de suite qu'en ce qui concerne le témoin Bourzef. Aucune enquête pénale ne sera donc introduite contre les neuf autres témoins.

L'avocat Ruef propose alors de suspendre le procès jusqu'au moment où cette question de faux témoignages sera définitivement éclaircie, et aussi pour donner à l'expert Fleischhauer le temps d'étudier le dossier russe.

Un grand nombre de témoins de la défense n'ont pas été entendus. L'avocat revendique pour

la défense les mêmes droits que pour la partie plaignante. L'avocat se plaint également de l'agitation qui, dit-il, est faite autour de l'expert Fleischhauer pour le rendre suspect. M. Fleischhauer, dit l'avocat, n'est pas membre du parti nationaliste-social. C'est un expert juridique indépendant qui doit être traité sur un pied de parfaite égalité et dont l'objectivité ne saurait être mise en doute.

L'avocat Matti constate que la partie adverse a eu tout le temps voulu pour préparer sa défense et que les droits de la défense n'ont subi aucune restriction. Il estime que le dossier est suffisamment complet pour que la chose puisse être jugée en toute objectivité. M. Matti s'oppose donc à tout nouvel ajournement du procès.

M. Ursprung se défend contre l'accusation de vouloir faire traîner le procès en longueur. Il fut d'ailleurs opposé à toute expertise car, selon lui, le procès a pris des proportions qu'il n'aurait pas dû prendre. Il s'agit de savoir si les imprimés propagés doivent être considérés comme littérature immorale ; et pour cela, point n'aurait été besoin de procéder à des expertises.

Le président Meyer constate que les accusés ont eu tout le loisir de consulter les dossiers et de préparer leur défense.

La parole a été donnée au professeur Baumgartner, de Bâle, expert désigné par les plaignants.

C'est en 1903 que les Protocoles parurent pour la première fois dans le journal antisémite russe *Snamja*. Serge Nilus avait reçu, en 1901 déjà, de l'agitateur russe Ratchkowsky, résidant en France, un exemplaire des Protocoles. Nilus publia les Protocoles en 1905.

Le général Ratchkowsky aurait été un faussaire connu, auteur d'un grand nombre de falsifications. Il aurait été aidé par un nommé Golowsky.

On peut admettre, dit l'expert, que les Protocoles sont une brochure que le général Orzewsky fit écrire vers 1880 pour convaincre l'empereur Alexandre III que l'assassinat de son frère était l'œuvre d'une conspiration juive.

Les Protocoles, selon l'expert Baumgartner, sont un plagiat. Ils présentent une grande analogie avec un pamphlet publié en 1865, par l'avocat français Maurice Joly, contre le gouvernement de Napoléon III.

Le professeur Baumgartner a conclu que son étude du problème lui a donné la conviction que les Protocoles sont une falsification et que les plans qu'ils attribuent à un prétendu gouvernement occulte juif sont invraisemblables. Il estime que les Protocoles, tels qu'ils ont été publiés par Fritsch, doivent être considérés comme littérature immorale au sens de la loi bernoise.

Echos de partout

Le vocabulaire canadien

De Paris-Midi : Que dites-vous de cette phrase : « Nous avons savouré le popover et la nourolle. Il n'en reste pas une libèche. Marie, vous pouvez brosser les grémilles ? »

N'est-ce pas très gentil ? Le « Comité d'étude de la Société du parler français au Canada » met pourtant en garde les lecteurs de l'Ordre, le journal de Montréal, contre l'emploi de ces vocables : « Le popover est un petit gâteau à thé, fait de farine, de lait, de beurre, de sucre et de sel. L'appellation popover est anglaise. La pâtisserie française qui ressemble le plus à ce petit gâteau est le soufflé... »

« En certaines régions de notre province, on donne les noms normands de nourolle ou de nourolle à une espèce de galette ou de brioche et nous pouvons employer ce terme pour désigner d'une façon spéciale une pareille galette ou brioche, par exemple, dans un menu ou dans un livre d'art culinaire. Mais dans la langue littéraire, il vaut mieux se servir des termes généraux galette ou brioche, selon le cas.

« Quant à grémille, ce terme s'emploie chez nous en parlant des miettes, des tout petits morceaux de pain, de gâteau, etc. Grémille n'est pas français en ce sens. Dans la langue correcte, on dit miettes, petit morceau ou parcelle, selon le cas... »

« Enfin, « libèche » ne se trouve pas dans les dictionnaires français. C'est donc à tort que nous l'employons pour désigner un petit morceau, surtout une petite tranche mince de viande, de pain, etc. Disons simplement petit morceau, petite tranche. »

Pas français, tous ces mots charmants ? Quel dommage ! Ils mériteraient bien de l'être.

Mot de la fin

La danseuse à son cavalier : — Je ne me remets pas votre figure, mais il me semble reconnaître vos pieds.

Pour la langue française

Dans sa dernière séance, l'Académie française, poursuivant le travail de son dictionnaire, au mot vache, a inscrit la remarque que l'expression : « parler français comme une vache espagnole » est probablement une déformation de : « parler français comme un Basque espagnol ».

C'est ce qu'on a toujours dit ; en inscrivant cette observation dans son dictionnaire, l'Académie engagera probablement le public à ne plus se servir d'une expression aussi saugrenue.

La police politique fédérale

Le projet d'arrêté fédéral tendant à garantir la sûreté de la Confédération et renforçant le ministère public fédéral, adressé aux Chambres fédérales et approuvé par le Conseil fédéral, comprend huit articles, dont voici l'essentiel :

L'article premier, concernant les actes officiels prohibés, stipule que celui qui, sans y être autorisé, aura procédé sur le territoire suisse à des actes officiels pour le compte d'un Etat étranger, celui qui aura favorisé sans droit des actes officiels pour le compte d'un Etat étranger, en particulier celui qui, usant de violence, ruse ou menace, aura entraîné une personne à l'étranger pour qu'elle y soit appréhendée ou arrêtée ou qui aura préparé un tel enlèvement, sera puni de l'emprisonnement, ou, dans les cas graves, de la réclusion.

L'article 2, relatif au service de renseignements concernant l'activité politique dans l'intérêt de l'étranger, est ainsi conçu :

« Celui qui aura pratiqué sur le territoire suisse, dans l'intérêt d'un gouvernement étranger, d'une autorité étrangère ou d'un parti étranger, un service de renseignements relatif à l'activité politique de personnes ou d'associations politiques, ou qui aura organisé un tel service, celui qui aura engagé autrui dans un tel service ou favorisé celui-ci, sera puni de l'emprisonnement. Dans les cas graves, le juge pourra prononcer la réclusion. Sera en particulier considéré comme grave le fait d'avoir incité à des actes propres à compromettre la sûreté intérieure ou extérieure de la Suisse ou d'avoir donné de fausses informations de cette nature.

L'article 3 a trait à l'espionnage économique. Celui qui aura cherché à découvrir un secret de fabrication ou d'affaires pour le communiquer à un gouvernement étranger, à une autorité étrangère, à un parti étranger ou à leurs agents, celui qui aura communiqué un secret de fabrication ou d'affaires à un gouvernement étranger, à une autorité étrangère, à un parti étranger ou à leurs agents, sera puni de l'emprisonnement ou, dans les cas graves, de la réclusion. L'acte commis à l'étranger est punissable s'il a été dirigé contre le secret d'une maison ou d'un établissement du pays.

L'article 4, relatif à l'espionnage militaire, a la teneur suivante :

Celui qui, sur le territoire suisse, aura pratiqué, dans l'intérêt d'un Etat étranger et au préjudice de la Suisse ou d'un autre Etat étranger, un service de renseignements militaires ou qui aura organisé un tel service, celui qui aura engagé autrui dans un tel service ou favorisé celui-ci, sera puni de l'emprisonnement. Demeure réservé l'article 86 du code pénal militaire du 13 juin 1927.

L'article 5 stipule que les dispositions générales ainsi que les articles 69 à 72 du code pénal fédéral du 4 février 1853 sont applicables. Les étrangers pourront être frappés de bannissement. La Cour pénale est chargée de juger les infractions prévues dans le présent arrêté. Le Département fédéral de justice et police peut déléguer aux autorités cantonales l'instruction et le jugement.

L'article 7 prévoit que le ministère public fédéral aura ses propres fonctionnaires et employés de police. Ceux-ci pourront opérer sur tout le territoire suisse, par ordre et sous la direction du procureur général de la Confédération. Ils travailleront autant que possible de concert avec la police des cantons. Les autorités des cantons et des communes, ainsi que les agents de l'administration des douanes, devront les assister dans l'exercice de leurs fonctions. Les fonctionnaires et employés de police du ministère public fédéral auront pour mission : a) d'opérer des recherches dans l'intérêt de la sûreté intérieure et extérieure de la Confédération ; b) d'opérer des recherches dans les causes de droit pénal fédéral, conformément à la loi du 15 juin 1934 sur la procédure pénale ; c) d'échanger des renseignements et d'enquêter dans les causes pénales ressortant aux offices centraux créés au ministère public fédéral. Le Conseil fédéral est chargé de régler le détail de l'organisation.

Le dernier article du projet contient la clause d'urgence.

L'AFFAIRE JACOB

Le ministre de Suisse à Berlin a remis, le 27 avril, à l'Office des affaires étrangères d'Allemagne, la réponse du Conseil fédéral au sujet de la note allemande du 13 avril relative à l'affaire Jacob.

Cette réponse prend acte du fait que le gouvernement allemand désapprouverait de la façon la plus catégorique une violation de la souveraineté suisse par des organes officiels allemands, mais qu'il conteste la participation des autorités allemandes à l'enlèvement de Jacob.

Le Conseil fédéral maintient son point de vue. Il estime invraisemblable que les complices de Wesemann ne soient pas connus des autorités allemandes, alors qu'ils ont été arrêtés en même temps que Wesemann et Jacob par la police de Weil, qui a contrôlé leurs papiers, et qu'ils dussent paraître extrêmement suspects puisqu'ils accompagnaient Jacob, que, selon l'exposé allemand, la police de Berlin reçut l'ordre de faire conduire immédiatement dans cette ville, en raison de la gravité des charges qui pesaient sur lui.

Le Conseil fédéral affirme de nouveau que Jacob a été emmené au delà de la frontière, les autorités allemandes le sachant et le voulant. L'enquête a montré que le Dr Richter, qui a joué un rôle dans cette affaire, est un commissaire de la police secrète d'Etat.

Comme il apparaît d'ores et déjà certain que les moyens diplomatiques ordinaires ne parviendront pas à mettre d'accord les deux gouvernements et qu'il est pourtant indispensable que les circonstances de l'enlèvement soient éclaircies pour que ce regrettable incident, que le Conseil fédéral ne peut ni ne doit laisser sans solution, ne pèse pas outre mesure sur les relations traditionnelles de bon voisinage entre les deux pays, le Conseil fédéral a résolu de recourir au traité germano-suisse d'arbitrage du 13 décembre 1931 et de mettre l'affaire à la procédure arbitrale prévue par ledit traité.

Pourquoi les socialistes voteront non le 5 mai

Il est intéressant de connaître les motifs de l'attitude négative du parti socialiste à l'égard de la loi rail-route.

La *Tagwacht* vient de les exposer.

Le parti socialiste votera non parce que, contrairement à ce que la Fédération du personnel avait exigé en 1928, par l'organe de ses représentants au Conseil national, la loi n'astreint pas totalement le trafic par automobiles au régime de la concession.

Il votera non parce qu'on a trop attendu pour réglementer les transports par automobiles. En 1921, il y avait 9000 automobiles, 3300 camions et 8200 motocyclettes. Aujourd'hui, il y a 77,000 automobiles et 23,000 camions.

Il votera non parce que la loi abandonne les transports à courte distance (30 km.) « à une minorité d'entrepreneurs privilégiés » et que, par surcroît, elle fait assumer à la Confédération les risques financiers de cette catégorie de transports, ce qui en fera retomber le coût sur le chemin de fer ou sur le public.

Le parti socialiste votera non parce que, à son avis, la loi aurait dû assujettir à concession même les transports que les commerçants font de leurs propres marchandises, transports qui constituent les $\frac{7}{10}$ du trafic. C'est là, dit la *Tagwacht*, une capitulation incomparable des chemins de fer, un acte de suicide, au profit d'intérêts particuliers.

Le parti socialiste votera non parce que, dans ces conditions, il n'y aura pas de contrôle possible et que les conséquences financières de l'affaire échappent à toute prévision.

Enfin, le parti socialiste reproche à la loi de ne déployer pleinement ses effets que dans trois ans.

Les prochaines votations

Les jeunes démocrates obwaldiens se sont prononcés pour l'acceptation de l'initiative de crise.

Les délégués du parti évangélique du canton de Zurich se sont prononcés à l'unanimité pour la loi fédérale sur le partage du trafic.

Le parti démocrate et ouvrier du canton de Saint-Gall a décidé d'approuver la loi sur le partage du trafic entre le rail et la route.

L'Union suisse des laitiers a pris à l'unanimité la décision de rejeter l'initiative de crise.

Le comité central de la section cantonale bernoise de l'Union suisse du commerce et de l'industrie a décidé, à une forte majorité, de recommander aux membres de l'Union l'acceptation de la loi sur la répartition du trafic.

Il s'est prononcé à l'unanimité contre l'initiative de crise.

Les jeux à Genève

Dans sa séance d'hier, lundi, le Conseil fédéral a approuvé un arrêté du gouvernement genevois autorisant, sous certaines conditions, le jeu de la boule au Kursaal de Genève. Ces conditions sont précisées dans la convention intervenue entre la ville de Genève et la Société du Kursaal, laquelle travaille avec de l'argent français, et stipulent en premier lieu que, aucun autre jeu, hormis la boule, ne sera pratiqué audit Kursaal ; qu'en outre, il ne saurait y avoir aucun préjudice pour les mesures de la police des étrangers et qu'il faudra enfin tenir compte des ouvriers et employés suisses, lors des engagements de personnel. L'autorisation est valable pour l'année en cours et ne peut être prorogée, chaque fois, que pour la durée d'un an.

Les recettes douanières

Les recettes douanières se sont élevées à 49,5 millions de francs pour le premier trimestre de 1935, soit 12,2 millions de moins que pour la période correspondante de 1934. Cette régression notable est consécutive à la diminution du trafic, à la crise, aux mesures de contingentement et de limitation des importations et enfin aux accords de clearing. Cette régression concerne en particulier le vin, l'orge, le malt, le sucre, les automobiles, le fer et la quincaillerie.

Comment il faudrait régler l'égalité entre le rail et la route

Du *Bulletin financier suisse* :

Comme journal financier, nous ne pensions pas avoir besoin de prendre position au sujet de cette loi fédérale qui, à notre avis, n'est qu'un mauvais compromis, un travail de politiciens extrêmement dangereux pour l'économie générale du pays.

Une convention correcte et honnête entre les chemins de fer et la route devrait, avant tout, assurer l'indépendance financière de l'automobile, comme l'est celle des chemins de fer. Il faudrait que chaque canton possédât, selon le modèle anglais, un fonds routier autonome, un fonds auquel le contribuable en général ne devrait verser aucun sou. C'est ce fonds qui devrait supporter les frais de construction et d'entretien des routes carrossables, exception faite peut-être des rues des villes.

Ce fonds autonome que chaque canton devrait constituer serait alimenté premièrement par leur part aux droits d'entrée sur l'essence, et deuxièmement par les taxes de toute nature payées par les automobilistes. Si ces deux éléments, part des cantons aux droits d'entrée et taxes qu'acquittent les automobilistes, ne suffisent pas à construire et à entretenir les routes, eh bien ! qu'on renonce à ces travaux, ou que le fonds autonome s'adresse au public, exactement comme les chemins de fer ; qu'il émette des emprunts qui seront rentés et amortis par ses recettes.

Ledit fonds devrait être géré par les automobilistes eux-mêmes. Les cantons ne devraient que le contrôler. De même que les chemins de fer sont administrés séparément, et doivent chercher à équilibrer leurs comptes, de même le financement de l'entretien et de la construction des routes devrait être exclusivement à la charge des automobilistes. Alors, lorsque MM. les automobilistes demanderont qu'on construise un plus grand nombre de routes et des meilleures, ils décideront une augmentation de leurs taxes ou adresseront au Conseil fédéral une requête pour que soient majorés des droits d'entrée sur l'essence.

En tout cas, l'autonomie financière des fonds cantonaux pour la construction et l'entretien des routes serait la condition primordiale de l'établissement de l'égalité entre les chemins de fer et la route. Le chemin de fer est obligé d'entretenir ses voies, conformément à des prescriptions dictées par l'Etat. Il devrait en être de même pour l'automobile. Ce n'est qu'une fois que ce *road-fund* aura été constitué qu'on pourra savoir pour quelle marchandise et dans quelles conditions le camion peut supporter la concurrence du rail et l'inversement.

Aujourd'hui, on va à l'aveuglette. On ignore le prix de revient de la tonne par kilomètre de transport sur route. Les propriétaires de camions ne sont pas tenus d'établir une comptabilité séparée ; ils n'amortissent pas leurs voitures dans un compte spécial, et pour l'entretien et la construction des routes, les comptes de l'Etat sont si embrouillés que personne ne sait quels sont les transports par route qui coûtent plus au contribuable qu'ils ne rapportent à celui qui effectue le transport.

Ce qui permet de se rendre compte de la folie où conduit cette absence complète de toute comptabilité, c'est le fait que les transports par eau sont abandonnés au profit des transports par camions, quoique les lacs ne coûtent ni frais d'entretien ni amortissements des frais de construction.

Dans ces conditions, un citoyen consciencieux ne sait comment se prononcer sur le projet qui va lui être soumis. Il sent que quelque chose cloche, mais il ne possède aucun chiffre ; on introduit dans la discussion des considérations purement démagogiques. Un gaspillage de la richesse nationale est toujours un gaspillage ; peu importe que le régime soit socialiste ou capitaliste.

Dans la gendarmerie valaisanne

On nous écrit :

Lundi matin, des journaux ont annoncé la nomination du nouveau commandant de gendarmerie. L'événement était exact, mais le fait était anticipé. En effet, ce n'est qu'en séance de lundi matin, vers 10 heures, que le Conseil d'Etat a désigné le successeur du très regretté lieutenant-colonel Maurice de Preux, mort à son poste de commandement voici une année : M. Charles Gollut, préfet du district de Saint-Maurice.

Cette nomination sera bien accueillie dans tout le Valais romand, où M. Gollut compte de nombreuses et solides sympathies. Après avoir enseigné pendant un certain nombre d'années dans les écoles primaires des districts de Monthey et de Saint-Maurice, M. Gollut fut élu président de son village d'origine, Massongex, où ses qualités administratives eurent l'occasion de se déployer pour le plus grand bien de la collectivité. Il abandonna ses fonctions présidentielles lors de la démission de M. le Dr Eugène de Cocatrix comme préfet du district de Saint-Maurice, le Conseil d'Etat l'ayant appelé à cette succession.

M. Gollut a le grade de major. C'est un officier de mérite, ayant la confiance absolue de ses supérieurs et le respect de ses soldats.

Le poste de commandant de gendarmerie, qui n'était pas, certes, une sinécure, verra ses attributions s'augmenter à partir du 30 juin prochain

par l'adjonction de deux services supplémentaires : la direction du pénitencier cantonal de Sion et du service du feu. Mais le nouveau commandant est jeune (41 ans) et actif ; on peut être certain qu'il s'acquittera avec honneur de ses nouvelles tâches.

Ceux qui voudraient escamoter les questions brûlantes dans le débat sur l'initiative de crise

La réponse du Conseil fédéral à la suggestion du conseiller aux Etats socialiste Kloti, visant à ne pas mêler la question du franc suisse à la discussion sur l'initiative de crise, est ainsi conçue :

« La réalisation de votre proposition se heurte manifestement à de grandes difficultés. Il apparaît absolument impossible d'inviter les partis en cause, les orateurs qui prendront la parole dans les réunions et la presse à limiter les arguments favorables ou défavorables à l'initiative.

« Il serait superflu de rechercher qui a tout d'abord invoqué les conséquences de l'initiative sur la tenue de la devise nationale. Il est patent que, actuellement, cet argument est communément mis en avant dans les milieux partisans de l'initiative de crise.

« En outre, certains partisans de l'initiative, qu'ils préconisent avec zèle et hauteur, ceux précisément qui proclament leur fidélité à la théorie de la monnaie franche, se sont occupés dès le début du côté monétaire de la question, obligeant ainsi les adversaires de l'initiative à examiner eux aussi cet aspect-là des effets qu'aurait l'initiative.

« Si regrettables que soient ces faits et si néfastes que soient les contre-coups de ces discussions sur la situation du marché de l'argent, sur le crédit de l'Etat et sur la situation du franc suisse, il n'eût été possible de les éviter que si l'on avait tenu compte de ces conséquences plus tôt, c'est-à-dire au moment où fut mise en œuvre la demande d'initiative.

« Votre suggestion contraindrait le Conseil fédéral et la Banque nationale à adopter une attitude qui, à l'heure actuelle, ne serait pas comprise. Le Conseil fédéral et l'Assemblée fédérale ont clairement fait manifester leur point de vue à l'adresse du peuple suisse. C'est précisément en considération du marché de l'argent, des finances publiques et de la devise, qu'ils ont décidé de recommander le rejet de l'initiative. »

La radio au service de la lutte des classes

Jusqu'à maintenant, les postes radiophoniques suisses n'avaient jamais admis les partis politiques devant leurs microphones et réservaient aux conseillers fédéraux le droit de parler aux sans-filistes des questions nationales. Les partis nationaux s'étaient inclinés devant cette décision qui avait pour elle de bannir de la radiophonie les controverses et les polémiques, qui auraient pu, peu à peu, devenir le principal aliment d'une institution créée avant tout pour instruire et pour récréer.

Brusquement, les directions des postes radiophoniques viennent de changer d'attitude. Elles ont décidé que, à l'occasion du premier mai, les socialistes auraient accès aux microphones et qu'ils pourraient chanter tous leurs chants révolutionnaires, en même temps qu'un orateur pourrait faire valoir les avantages de la lutte de classe et de la prochaine initiative de crise. On répondra sans doute, dans les hautes sphères des ondes suisses, où trônent quelques apprentis dictateurs, que les textes doivent passer à la censure. Mais on est maintenant si pénétré du désir de ne faire nulle peine, même légère, aux socialistes, qu'on laissera passer, sans doute, quelques-unes de ces perles qui font la richesse du répertoire socialiste.

S'il s'agit de tenir compte d'une partie de la clientèle des postes suisses d'émission, les directeurs feraient bien de songer que l'immense majorité des auditeurs de radio ne manqueraient pas de protester contre cette dégustation forcée de quelques hors-d'œuvres socialistes.

La radio doit servir les intérêts du pays et non pas favoriser les desseins d'un parti qui s'inspire de la doctrine marxiste de la lutte des classes. Le grand-maître de la radiophonie suisse, M. Pilet-Golaz, qui, dernièrement, condamnait, à Lausanne, avant le 24 février, le programme socialiste en termes justement énergiques, a laissé échapper une occasion magnifique de traduire par un acte ses sentiments patriotiques, que nous savons très élevés.

L'adulte se nourrit uniquement pour récupérer les forces perdues. Chez l'enfant, la nourriture doit encore contribuer à son développement. Donnez à vos enfants une tasse d'Ovomaltine à leur petit déjeuner.

Près d'un million de kilos de fruits distribués gratuitement

On jouit, aujourd'hui encore, de l'abondante récolte dont le ciel nous a gratifiés l'an passé. Sur les marchés, nous avons, chaque semaine encore, l'occasion de passer en revue de somptueux alignements de corbeilles pleines de fruits appétissants; quant aux fabriques de conserves, elles ont ajouté à leurs produits habituels une sorte de concentré de pommes qui fait penser un peu au lait condensé et qui, étendu d'eau, permet aux amateurs de jus de fruits de préparer une boisson saine et agréable.

Mais, par-dessus tout, il est réjouissant de constater qu'un nombre important de familles de chômeurs ont aidé les milieux fortunés et les acheteurs habituels à absorber l'énorme récolte de fruits de l'année passée. Jusque tard après les fêtes de fin d'année, 20,000 familles de chômeurs nécessiteux ont pu relever leur ordinaire d'excellentes pommes du pays, qui leur furent distribuées, en octobre et en novembre. Il vaut la peine de conter l'histoire de ce présent inespéré. A fin septembre, l'office de renseignements techniques de l'Union centrale des producteurs suisses de lait conseillait de sécher l'excédent de fruits. Excellente en soi, cette recommandation venait trop tard, et se serait probablement heurtée, même plus tôt, à de grandes difficultés. C'est alors que, à l'office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, l'idée se fit jour de faire bénéficier les familles nécessiteuses de chômeurs de la récolte particulièrement abondante.

Etant donnée la saison avancée, il fallait agir rapidement, et une action assez large ne pouvait guère être entreprise que par la Confédération. Après avoir pris contact avec les offices du travail, avec la Régie fédérale des alcools et avec le Département fédéral des finances, l'office fédéral était en mesure, le 9 octobre déjà, de faire une proposition concrète au Conseil fédéral. Le 16 octobre, soit une semaine plus tard, le Conseil fédéral prenait un arrêté qui permettait l'exécution du projet; façon de brûler les instances qui fait grand honneur à nos autorités. Ce fut, dès lors, une activité fébrile. On commença par mettre au courant de la situation les offices du travail, chargés de préparer la distribution des fruits. De son côté, la Fruit-Union, de Zoug, s'occupait, gratuitement d'ailleurs, de l'achat et de l'expédition des pommes. Par ce moyen, il fut possible d'obtenir des fruits de bonne qualité pour un prix de gros de 10 fr. par 100 kg. Confédération, cantons et communes prirent chacun à leur charge un tiers des frais d'acquisition, tandis que la Régie fédérale des alcools se chargeait des frais de transport.

Partout, on vit rouler des wagons au contenu embaumé et savoureux qui, arrivés à destination, furent déchargés, la plupart du temps, par des chômeurs, sous la direction des offices du travail; ce mode de faire eut encore le mérite d'occuper quelques chômeurs et de leur faire gagner quelque chose. Au cours de la distribution, de nouveaux cantons se joignirent aux premiers, de sorte que, en fin de compte, les familles de chômeurs de seize cantons purent bénéficier de l'abondance des fruits, et que, un tiers à peu près des chômeurs inscrits à cette date purent jouir de ce présent.

En novembre, le Conseil fédéral accorda un crédit supplémentaire, qui permit de donner satisfaction à quelques retardataires. De nombreuses lettres reçues par l'office fédéral, initiateur de cette action, témoignent de la joie et de la reconnaissance avec lesquelles fut accueillie cette distribution de fruits (on distribua même des marrons dans le Tessin). Mais, sans compter qu'elle fut un grand bienfait pour les chômeurs, cette entreprise n'alla pas sans avantages pour notre économie: la demande augmentant, il en résulta une stabilisation des prix; on sauva de la destruction une grande quantité de fruits de table, et la Régie fédérale des alcools se trouva déchargée d'environ 10,000 quintaux de pommes qui auraient été distillées. C'est ainsi qu'une idée généreuse et sa réalisation énergique et rapide furent à la fois source de bonheur et d'avantages pour notre pays.

La distribution de ces millions de pommes se trouva être à la fois une bonne action et une œuvre utile.

GRAND CONSEIL VAUDOIS

Avant d'ouvrir, le 6 mai prochain, sa session ordinaire de printemps, le Grand Conseil vaudois a tenu une courte séance extraordinaire pour liquider divers objets urgents. Dans sa séance d'hier lundi, après midi, il a renvoyé à l'examen d'une commission une motion demandant au Conseil d'Etat de présenter des projets de loi modifiant l'organisation du Conseil d'Etat et les organisations administratives et judiciaires, ainsi qu'un projet de loi conférant le caractère de droit public aux corporations professionnelles établies suivant le système paritaire.

Il a voté un crédit supplémentaire de 185,316 francs pour solde de la construction entre Saint-Saphorin et Vevey de la route cantonale Lausanne-Aigle.

Le Conseil a voté un crédit de 151,786 fr. pour divers travaux routiers de chômage. Il a enfin voté un crédit de 175,000 fr. pour la route qui relie le Pont avec Vallorbe, par le Mont d'Orzères. Le Grand Conseil a repris ensuite la

discussion du projet de loi sur l'assistance publique et la protection de l'enfance commencée dans de précédentes sessions.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Baisse de la température en Russie

On signale une baisse considérable de la température sur toute l'étendue de la Russie. Un violent cyclone, accompagné de chutes de neige considérables, a sévi sur le massif de l'Oural. Selon des informations parvenues de Sverdlovsk, ces chutes de neige sont les plus importantes de toute la saison. Elles ont arrêté toute l'activité de certaines usines. Le trafic est paralysé. Les chutes de neige continuent.

Mme Mollison victime d'un accident

Mme Amy Mollison a été victime hier, lundi, d'un accident à Croydon, près de Londres. Comme elle atterrissait, après un vol d'essai effectué à bord d'un nouvel avion américain, l'appareil est brusquement tombé sur le sol. L'aviatrice a subi une sérieuse commotion. L'appareil est légèrement endommagé.

Tous égaux devant la loi

Sir Malcolm Campbell, l'automobiliste le plus rapide du monde, a été condamné par le tribunal de police anglais d'Eastleigh (Surrey) à une livre sterling d'amende pour avoir, le 20 avril, dépassé de dix à quinze milles, pendant un quart de mille, sur la route de Manchester, la vitesse prescrite de trente milles à l'heure.

Exploits de bandits

Hier lundi, à Quetta (Belouchistan, sud-est de la Perse), quatre hommes ont été tués et quatre autres sérieusement blessés au cours de l'attaque d'un camion postal par un parti de pillards sous la conduite d'un bandit dont la tête est mise à prix.

SUISSE

Chute de bicyclette

Dans la région de Nenzlingen (district de Laufon, Jura bernois), on trouvait, vendredi, gisant à côté de sa bicyclette et souffrant d'une fracture du crâne, M. Basile Born, forestier, de Grellingue, qui succomba dimanche à ses blessures. Il est possible que l'accident ait été causé par une automobile.

Noyé

Dimanche soir, un canot a chaviré près du pont du chemin de fer de Bâle. Des deux passagers, l'un, M. Joseph Schælchin, disparut dans les flots, tandis que l'autre put être sauvé.

La vie économique

Foire des vins vaudois

Cette foire aura lieu à Vevey, du 18 au 26 mai.

Le nombre de stands privés pour la dégustation est en gros progrès sur les années précédentes. Jusqu'à présent, le comité d'organisation a enregistré 38 inscriptions contre 16 en 1934.

Même constatation pour les stands industriels se rapportant à la profession du vigneron et aux articles de cave. Ils passent de 2 à 16. En plus, 6 stands culinaires prépareront les spécialités qui sont l'honneur de la cuisine vaudoise.

Pour l'instant, y compris les collectivités, le comité est déjà assuré de la présence de 52 exposants avec 94 crus parmi les plus représentatifs des régions viticoles du pays de Vaud. Ce nombre sera dépassé, les inscriptions n'étant pas encore toutes rentrées. De belles heures attendent les connaisseurs auxquels maintes révélations sont promises.

La foire n'exaltera pas seulement le vin vaudois; elle célébrera également les traditions vaudoises par un cortège allégorique (dimanche 19 mai) dont le thème s'inspire d'une des plus jolies chansons de Jaques-Dalcroze. Deux représentations (18 et 19 mai) des ballets de Loïe Fuller et une fête de nuit (25 mai) apporteront encore leur note artistique à la brillante semaine des vins vaudois.

Motosacoche, Genève

Le compte de profits et pertes de Motosacoche, à Genève, accuse, pour l'exercice 1934, une perte de 410,221 fr., qui, ajoutée au solde passif de 1,401,034 fr. porte à 1,811,255 fr. le solde passif total à fin 1934, solde reporté à compte nouveau. La perte industrielle a été de 80,624 fr., les pertes sur ventes, machines, outils, de 25,289 fr. Les amortissements sur les bâtiments, les machines et le mobilier représentent 108,238 fr.

L'exercice 1934 a été un peu moins défavorable que celui de 1933; le chiffre d'affaires a marqué une amélioration de 4 %, mais il a été insuffisant pour couvrir les frais. Il a été possible de réaliser une économie de 85,000 fr. sur l'ensemble des frais généraux; la perte industrielle, qui était de 266,000 fr. pour l'exercice précédent, a été ramenée à 80,000 francs.

FRIBOURG

Réunion générale des Caisses Raiffeisen

Hier matin, lundi, s'est tenue au Cercle catholique de Fribourg l'assemblée générale des Caisses Raiffeisen instituées dans la partie française du canton de Fribourg.

Quarante-neuf Caisses y avaient délégué plus de quatre-vingts représentants. La salle était comble et l'on y respirait une atmosphère de confiance, de sérénité et de chrétienne solidarité que le discours de bienvenue du président, M. le curé Remy, de Morlon, ne fit qu'accentuer.

L'actif et spirituel président était entouré des membres de son comité: MM. les curés Terrapon et Sapin. Etaient présents, entre autres notabilités, M. le conseiller d'Etat Quartenoud; MM. les députés Curty et Peiry; M. Heuberger, secrétaire de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen; M. le doyen Charrière, de Surpierre, et plusieurs ecclésiastiques.

Après avoir rappelé le souvenir de M. Emile Savoy, directeur de l'Intérieur, qui comprenait si bien l'œuvre de Raiffeisen, M. le curé Remy souhaila aux délégués des sections une chaude bienvenue et leur dit combien il était heureux de les avoir vus en si grand nombre répondre à son appel et apporter un intérêt précieux à l'œuvre qui leur est chère à tous. Il salua, au nom des cinq mille associés des Caisses Raiffeisen fribourgeoises, M. le conseiller d'Etat Quartenoud, à qui est confié le Département de l'Intérieur, qui comprend dans son ressort les caisses agricoles de crédit mutuel. Il exprima au jeune magistrat le vœu d'une fructueuse activité administrative.

Envisageant le rôle des caisses de crédit mutuel, dans la formation morale du citoyen, l'honorable président souligna que le programme de ces institutions vise « à venir en aide aux braves paysans, à faire luire un rayon d'espérance au milieu de ces travailleurs souvent découragés, à leur frayer la véritable voie de leur amélioration matérielle et morale, à mettre un crédit judicieusement contrôlé à leur portée, à leur montrer son efficacité par la réunion et la mise en valeur des petites épargnes, à les convaincre de cette idée que leur mieux-être dépend avant tout d'eux-mêmes, de leur initiative et de leur énergie ». Et l'orateur de se demander s'il n'y a pas dans ce programme de quoi séduire les esprits généreux qui veulent travailler à l'amélioration, à la prospérité des familles, des paroisses et du canton.

Le comité, n'ayant pas de section nouvelle à enregistrer, s'est soucié davantage d'entourer les caisses affiliées de tous les éléments de sécurité possible, de contribuer ainsi à leur succès en s'assurant que les principes régulateurs, sanctionnés par l'expérience, sont observés et que ceux qui ont la charge de l'administration, apportent à leur tâche une constance et une compétence jointes à un esprit vraiment évangélique.

Or, l'Evangile, déclare M. Remy, oblige dans la loi de charité, non seulement les individus, mais les sociétés et les peuples. Il ne suffit pas, dans l'exercice de la charité, d'accorder une bienveillance facile à ses amis, ni de se borner à quelques secours ou autres encouragements. La charité du chrétien est moins un acte accidentel qu'une préoccupation constante, moins un geste qu'une disposition du cœur. Ce que le Christ réclame de nous est un désir persévérant d'être serviable; c'est un amour de nos frères qui remplit notre âme, oriente notre conduite et porte au maximum notre bonté à l'égard du prochain.

Ayant compris que la méthode de travail des institutions de crédit mutuel ne doit pas être inspirée par l'égoïsme, mais par le désir de rendre service, nous ne tarderons pas à découvrir et à aimer la manière chrétienne de régler les affaires, en veillant à écarter ce qui nuirait à autrui, en nous efforçant de lui venir en aide, en favorisant, par conséquent, les caisses locales de notre appui.

M. Remy exprima le souhait que les membres de nos associations locales de crédit sachent se pénétrer de cet esprit de charité afin que, malgré la crise, ils goûtent beaucoup de joie dans la pratique du programme raiffeiseniste au sein de nos campagnes.

On passa à la partie administrative, savoir l'approbation du compte de la Fédération et le renouvellement des pouvoirs du comité, dont les cinq membres furent maintenus en fonctions par assentiment unanime.

Puis la parole fut donnée à M. le conseiller Quartenoud qui, d'entrée de cause, conquist la sympathie de ses auditeurs.

En deux jours, l'honorable magistrat a assisté à trois réunions générales également importantes. C'était, dimanche, l'assemblée de la Société de secours mutuel de l'Avenir dont le développement continu et le remarquable recrutement sont connus. C'était aussi celle de l'Union des arts et métiers, qui s'intéresse activement au sort des professions manuelles et d'une partie des classes moyennes. Aujourd'hui, il avait le réconfort de participer à l'assemblée de la Fédération fribourgeoise des Caisses Raiffeisen. Ces manifestations touchent de si près à notre vie économique et sociale qu'elles méritent assurément d'attirer

l'attention des autorités. Aussi, est-ce avec plaisir que M. Quartenoud a répondu à l'appel des Caisses Raiffeisen, qui représentent un intérêt essentiel des populations des campagnes.

A une époque où il semble que les semeurs de panique multiplient leurs agissements et redoublent ainsi l'inquiétude générale, il faut réagir et opposer à la malveillance l'esprit de confiance et l'optimisme. A cet égard, on doit proclamer bien haut, dans ce redressement de l'opinion publique, l'efficace collaboration des Caisses Raiffeisen.

M. Quartenoud a dit que le resserrement du crédit, dont il ne faut pas médire, a été, dans beaucoup de cas, un malheur pour bien des familles. Les transactions immobilières ont été ralenties à la suite de craintes parfois injustifiées et le campagnard, empêché de trouver les sommes nécessitées par des partages ou par des améliorations urgentes, se voit acculé à la ruine. L'orateur a donné de vivants exemples de ces situations et il a adjuré les caisses de crédit mutuel de tenir leurs guichets ouverts avec une compréhension plus grande que jamais des besoins des campagnes sans négliger les précautions réglementaires. Enfin, M. Quartenoud s'est élevé contre certaines ordonnances fédérales dont l'une, au moins, n'a pas peu contribué au resserrement du crédit, en mettant en question la valeur des contrats.

Le directeur de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen, M. Heuberger, fit d'abord le tableau réjouissant de la situation de l'Union de Saint-Gall et des nombreuses caisses affiliées. Ainsi, dans l'ensemble de la Suisse, avec plus de 600 caisses, le nombre des épargnants a passé de 162,000 à 174,000 et l'effectif des associés, de 53,000 à 55,000. Les chiffres du bilan, soit de l'office central, soit des caisses affiliées, se présentent avec des majorations équivalentes. M. Heuberger a souligné avec plaisir les heureux résultats des caisses fribourgeoises romandes et a constaté leur parfaite solidité. Les vérifications entreprises avec la sévérité coutumière ont donné partout pleine satisfaction. Quelques conseils de prudence ont été donnés; mais l'ensemble des constatations ne saurait être plus favorable. On souhaiterait, a dit M. Heuberger, que toutes les banques offrissent autant de garanties que les Caisses de crédit mutuel et leur centrale de Saint-Gall.

Le peuple des campagnes ne s'y est point trompé, puisqu'il a accru considérablement ses dépôts d'épargne, malgré les difficultés économiques.

M. Heuberger termina son exposé en reprenant quelques-unes des considérations opportunes de M. le conseiller d'Etat Quartenoud, et il laissa à l'assemblée cette consigne pour 1935: « Ordre et discipline »!

Après avoir entendu de judicieux conseils donnés par M. le député Curty, les délégués de nos campagnes allèrent prendre, à l'Hôtel suisse, leur modeste dîner durant lequel des paroles amicales furent échangées entre dirigeants et amis d'un mouvement coopératif si puissant aujourd'hui, dont l'inspirateur fut celui que les paysans d'Allemagne ne dénomment jamais que « notre Père Raiffeisen »!

G.

Mois de Marie à Notre-Dame

Les exercices du mois de Marie commenceront, à la basilique mineure de Notre-Dame, demain, mercredi, à 8 heures ¼ du soir. Ils auront lieu, pour les français, les premier et troisième dimanches de mai, ainsi que les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine. Tous ces exercices débiteront par la récitation du chapelet à 8 h. du soir.

Les exercices en langue allemande auront lieu les deuxième et quatrième dimanches, ainsi que les mardi et jeudi de chaque semaine.

La prédication en français a été confiée au R. Père Duval, ancien chanoine des religieux de Dom Gréat. Point n'est besoin d'insister sur la fréquentation de ces pieux exercices: l'urgente nécessité de se confier à la Très Sainte Vierge, l'éloquence bien connue du prédicateur attireront certainement un nombreux public.

Tous les auditeurs du Père Duval savent-ils qu'il est le fils d'une juive convertie au protestantisme puis au catholicisme, et dont la vie a été écrite par son mari? Deux éditions parurent, vite épuisées. Les sollicitations nombreuses des amis du Père Duval, aussi bien que l'intérêt toujours actuel de la vie de sa mère, l'ont décidé à en donner une édition nouvelle. Outre celui d'avoir été entièrement remaniée, elle a sur les précédentes l'avantage d'être copieusement et intelligemment illustrée. Ce volume est en vente chez Jacquemoud, Corraterie, Genève, et dans les librairies de Fribourg.

Avec le mois de mai, la première messe à Notre-Dame est célébrée à 6 h., une seconde messe est dite à 6 h. ½.

NOUVEAU MOIS DE MARIE

Chanoine Adrien Garnier

recteur de la basilique de N.-D. de la Salette

NOTRE-DAME DE MAI

Prix: Fr. 2.75

En vente aux LIBRAIRIES ST-PAUL

l'Place Saint Nicolas — Boulevard de Pérolles

Coups de crayon

L'excuse superflue

Je vis un jour au cinéma une scène amusante et d'une fine ironie. Sur un toit de Paris travaillaient deux zingueurs, l'un patriote, l'autre « rouge bon teint ». Durant une pause, ils parlent de ce qu'ils voient du haut de leur observatoire. Sur un terrain voisin, joueurs français et joueurs étrangers s'affrontent en un match de football. Et il est très piquant d'entendre le « rouge », qui peu d'instants plus tôt affichait un internationalisme « cent pour cent », clamer sa fierté quand les Français « marquent un but ». Mais le moment le plus comique est celui où, aux sons de « Sambre et Meuse », un régiment défile dans la rue. Debout, les deux ouvriers regardent, silencieux et graves, les soldats alertes et, quand passe l'étendard, ils se découvrent. « Tiens ! tu salues le drapeau ? », dit le patriote à son camarade. Et celui-ci de répondre penaud et dans un impayable accent faubourien : « Je... je connais le porte-drapeau... » Il éprouve le besoin d'expliquer un geste peu conforme à ses idées mais qui l'honore.

Ce souci de se faire pardonner un acte louable, l'aurais-je discerné, un certain dimanche de printemps, à l'issue d'un office pontifical à Saint-Nicolas, dans les paroles que prononça une jeune « étrangère », face au parvis de la cathédrale ? Mais, était-ce bien une « étrangère » ? Nous avons, chez nous, l'innocente manie d'appeler « étrangers » ceux qui vivent en dehors du « rayon postal » ! Je me poserais même une autre question : les raisons qui commandèrent les paroles et le geste de cette jeune fille furent-elles bien celles que je supposais ?

Or, voici la scène... Sur la place, la foule attend la sortie de Monseigneur. Un groupe, deux jeunes filles, deux jeunes gens, est au premier rang. Bientôt, une des jeunes filles, poussée peut-être par une curiosité plus grande, s'est détachée de ses compagnons ; elle se trouve isolée à quelques pas de l'auto. Monseigneur parait ; prestement, elle s'agenouille, incline la tête, fait un beau signe de croix. Alors elle rejoint le groupe et, comme ses amis semblent surpris d'un geste si prompt, si spontané et moi qui le vis, j'ajouterais, si édifiant, elle croit bon de leur expliquer son attitude et, l'air confus, leur dit : « Il... il m'a fait le catéchisme... » Ce « il », vous l'avez deviné, désignait Monseigneur.

Après vos paroles — déjà superflues si vous leur prêtiez le sens d'une excuse — pourquoi avez-vous ri, Mademoiselle, d'un rire qui, j'ai craint, devait souligner encore votre désir de justifier ce qui était simplement une bonne action ? Vous aviez fait un geste pieux, car un signe de croix, aussi bien tracé que le vôtre, peut renfermer l'essentiel d'une prière : la sincérité. Vos compagnons ont dû, je le souhaite, louer votre mépris du respect humain. Ne rougissons pas de saluer un prêtre, surtout celui « qui nous a fait, jadis le catéchisme ». Sait-on jamais ce que sa parole a déposé dans notre cœur ? Des leçons durables et saintes, assurément, puisque, des années plus tard, à la vue d'un évêque sous le porche d'une cathédrale, on tombe à genoux, sous l'œil de compagnons de voyage, et l'on fait un signe de croix.

Ern. C.

Changes à vue

Le 30 avril, matin

	Achat	Vente
Paris (100 francs)	20 33	20 43
Londres (1 livre st.)	14 84	14 94
Allemagne (100 marcs or)	124 —	124 50
Italie (100 lires)	25 40	25 60
Autriche (100 schillings)	—	—
Prague (100 couronnes)	12 80	13 —
New-York (1 dollar)	3 05	3 10
Bruxelles (100 belgas : 500 fr. belges)	52 15	52 55
Madrid (100 pesetas)	42 10	42 40
Amsterdam (100 florins)	208 60	208 90
Budapest (100 pengö)	—	—

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

30 avril

BAROMÈTRE



THERMOMÈTRE

Avril	24	25	26	27	28	29	30	Avril
7 h. m.	7	7	3	4	4	8	7	7 h. m.
11 h. m.	11	7	5	7	12	14	13	11 h. m.
7 h. soir	9	6	4	9	11	10		7 h. soir

Temps probable

Zurich, 30 avril, 11 h. du matin.

Nuageux, mais instable. Vent du nord à nord-ouest. Température plutôt en baisse.

Nouvelles de la dernière heure

Ajournement des conversations navales anglo-allemandes

Londres, 30 avril.

(Havas.) — Selon le Daily Express, Hitler aurait demandé, hier lundi, l'ajournement des conversations navales anglo-allemandes qui devaient commencer à la fin de cette semaine.

Cette requête, précise ce journal, a été transmise par un fonctionnaire du ministère allemand de la marine à l'attaché naval britannique à Berlin. Les principales raisons qui auraient déterminé la décision de M. Hitler sont les suivantes : 1. Hitler considère l'atmosphère actuelle comme trop défavorable et il désire voir disparaître l'agitation causée par l'annonce de la construction de sous-marins et du renforcement des forces aériennes du Reich ; 2. Il tient à répondre auparavant à la résolution de Genève ; 3. Il voudrait, avant d'envoyer une mission navale à Londres, déterminer la politique étrangère de l'Allemagne dans un discours prononcé devant le Reichstag, spécialement convoqué à cet effet.

Le Morning Post, de son côté, croit savoir que, du côté britannique, on ne désire pas l'ajournement de ces conversations parce que, comme dans le cas de la visite à Berlin, le gouvernement britannique ne considère pas que le geste de Hitler justifierait de renoncer à la tentative d'arriver à un accord.

En attendant que soit prise une décision sur l'opportunité de l'envoi d'une note de protestation à Berlin, ajoute ce journal, des échanges de vues vont avoir lieu avec les autres gouvernements et notamment avec ceux de Paris et de Rome. A cet égard, la visite de M. Piétri à Londres, bien qu'elle soit motivée par des raisons purement privées, est particulièrement opportune.

Le Daily Herald se déclare en mesure d'écrire que le programme de réarmement naval de l'Allemagne est beaucoup plus avancé qu'on ne le croit généralement. « Six des sous-marins dont il a été fait mention, écrit l'organe travailliste, sont déjà prêts, ont leur équipage et peuvent prendre part à des manœuvres dans la mer du Nord. Ces nouveaux détails sensationnels sur le réarmement du Reich sont parvenus à Londres, hier soir, lundi. »

Paris, 30 avril.

(Havas.) — Suivant le correspondant du Journal à Londres, il est possible que la question de l'annulation des conversations anglo-allemandes soit de nouveau soulevée jeudi aux Communes.

Pour l'Echo de Paris, le gouvernement allemand vient de prouver que, sur mer comme sur terre, il entend placer les peuples devant les faits accomplis, prendre position d'abord, négociateur ensuite.

Le Matin signale que, d'après certains, les collaborateurs de Hitler dressèrent leur plan de programme naval quelques heures après que le gouvernement britannique eut fait savoir qu'il voterait à Genève en faveur de la résolution française condamnant le réarmement du Reich. Ce vote fut interprété par Berlin comme indiquant que l'Angleterre avait définitivement abandonné son rôle de médiatrice en Europe pour se ranger avec la France dans le camp des adversaires du Reich.

Le pacte franco-russe

Paris, 30 avril.

(Havas.) — Selon le Journal, la négociation franco-soviétique est virtuellement terminée. Le document, écrit le Matin, sera paraphé à Paris ce soir ou demain mercredi et le départ de M. Laval pour Moscou serait fixé à mardi ou mercredi prochain.

Suivant l'Excelsior, l'accord sera dans le cadre du pacte de la Société des nations, il ne gênera en rien le fonctionnement des accords de Locarno, et l'assistance mutuelle est sur la base d'une juste réciprocité dans le minimum de délai compatible avec les prérogatives du Conseil de la Société des nations. L'accord n'aura de pointe dirigée contre aucune tierce puissance.

L'enlèvement de sujets allemands

La Haye, 30 avril.

(Havas.) — Un membre libéral de la deuxième Chambre, M. Boom, vient d'adresser une série de demandes au ministère de la justice concernant le rapt d'un sujet allemand nommé Gutzeit, ouvrier qui travaillait en Hollande et qui aurait été attiré à la frontière et emmené en Allemagne à l'instigation des autorités policières allemandes.

Selon les dernières informations reçues par ce député, les autorités allemandes auraient même pris les dernières dispositions pour ce rapt sur territoire néerlandais. Le député Boom demande à présent au ministère de la justice de vérifier ces faits ; s'ils sont confirmés, de faire représenter à l'Allemagne que le rapt de Berthold Jacob est représenté par la législation de tous les pays civilisés comme le plus grave délit et qu'il est puni par le code pénal hollandais de douze ans de prison. Aussi, les bonnes mœurs dans les rapports internationaux exigent que Gutzeit soit ramené immédiatement en Hollande.

Un nationaliste-social expulsé de Hollande

Amsterdam, 30 avril.

(Havas.) — Le chef de la section hollandaise des nationalistes-sociaux allemands, le major Witte, avait reçu, il y a une vingtaine de jours, l'ordre de quitter la Hollande. Il a franchi la frontière allemande le 2 avril. Aucune explication n'a été publiée par le gouvernement hollandais pour motiver cette expulsion. Cette expulsion aurait quelques rapports avec l'enlèvement du nommé Enschede qui a eu lieu en mars. Toutefois, cette thèse n'est pas confirmée en haut lieu.

De nouvelles instructions secrètes viendraient d'être données à la presse du Reich

Prague, 30 avril.

Le Vorwärts, organe des socialistes allemands réfugiés en Tchéco-Slovaquie, reproduit un document contenant de nouvelles instructions secrètes données à la presse du Reich. On y relève notamment les passages suivants :

« Les rédacteurs commerciaux sont invités, lorsqu'ils traitent de la situation du marché de l'industrie allemande de l'automobile, à ne pas faire ressortir qu'à l'origine de la situation existant sur ce marché se trouvent des besoins d'ordre militaire. »

« Le ministère de la Reichswehr demande de nouveau expressément que la question de la fortification de la zone dite démilitarisée et celle de sa réorganisation militaire soient passées sous silence. »

« Il n'y a aucune raison de penser que le gouvernement du Reich, qui est animé d'une volonté résolue de défense, tiendra également cette question à l'écart. Cependant, il est contraire aux intérêts du Reich que ces questions soient traitées dans les journaux. »

« Dans les commentaires relatifs aux détails techniques de la loi sur le service militaire obligatoire, et plus particulièrement dans ceux relatifs à l'incorporation probable de différentes classes, il est absolument interdit d'entrer dans des considérations d'ordre financier. »

« Jusqu'à nouvel ordre, le ministère des affaires étrangères recommande la plus grande réserve dans les commentaires traitant de la question de Memel. De même, il est à désirer qu'en ce moment le ton employé par la presse à l'égard de la Lithuanie soit atténué. »

Les demandes de la Hongrie

Milan, 30 avril.

Selon des informations de source hongroise, reproduites par le Corriere della Sera, lors de l'entrevue italo-austro-hongroise, qui aura lieu à Venise, le 4 mai, la Hongrie demanderait qu'on lui reconnaisse le droit de réintroduire le service militaire obligatoire, étant donné que son armée, dont la tâche, suivant le traité de Trianon, est de maintenir l'ordre à l'intérieur du pays et de surveiller les frontières, est impuissante à protéger l'intégrité territoriale de la nation.

La Stampa écrit à ce même propos qu'il serait, certes, désirable qu'on tentât un effort collectif afin d'accorder au gouvernement de Budapest au moins le minimum de satisfaction de principe qui lui permette d'adhérer au pacte danubien sans se mettre pour cela dans une situation fâcheuse vis-à-vis de l'opinion publique du pays.

Conseil des ministres français

Paris, 30 avril.

Un Conseil des ministres se réunit, à 11 h., ce matin, mardi, à l'Élysée, sous la présidence de M. Albert Lebrun. Il désignera le successeur du regretté gouverneur Renard. On affirme que le choix du ministre des colonies se portera sur l'actif gouverneur de la Côte d'Ivoire. On entendra aussi un exposé sur la situation agricole et les problèmes financiers qui retiennent surtout l'attention : crédits militaires, état de la Trésorerie, rentrée des impôts.

Le 1^{er} mai à Paris

Paris, 30 avril.

Le gouvernement s'est préoccupé de l'organisation de la journée du 1^{er} mai. Hier soir, une conférence a réuni, dans le cabinet de M. Régnier, ministre de l'Intérieur, M. Langeron, préfet de police, le directeur de la Sûreté nationale, le directeur général de la police municipale, les représentants du ministère de la guerre et du gouvernement militaire de Paris. On a mis au point les dernières dispositions envisagées pour que l'ordre public soit maintenu tant à Paris qu'en province. La journée, d'ailleurs, s'annonce calme.

Contre les avions allemands

Paris, 30 avril.

Le général Denain, ministre de l'Air, a fait partir de Reims pour Metz plusieurs avions qui garderont la région et empêcheront tout avion étranger de survoler la frontière.

Les élections municipales françaises

Paris, 30 avril.

La campagne électorale se déroule dans le calme et presque dans l'indifférence.

L'Ordre analyse la situation et proclame la nécessité d'une réforme électorale. Il se félicite de voir l'union des partis se faire contre le Front commun socialiste-communiste.

Nouvelles arrestations de révolutionnaires espagnols

Madrid, 30 avril.

La police a arrêté sept révolutionnaires qui s'étaient enfuis des Asturies et qui étaient impliqués dans le mouvement révolutionnaire d'octobre.

Communistes espagnols

Madrid, 30 avril.

(Havas.) — Des groupes de communistes arborant le drapeau rouge ont tenté d'organiser une manifestation. Les gardes d'assaut les ont dispersés. Plusieurs coups de feu ont été échangés. Une fillette a été grièvement blessée. De nombreuses arrestations ont été opérées.

Le 1^{er} mai à Madrid

Madrid, 30 avril.

Le sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur a déclaré que tous les services publics fonctionneront le 1^{er} mai. Les journaux seront libres de paraître ou non.

Un chef du mouvement catalan

Barcelone, 30 avril.

(Havas.) — L'ancien conseiller de l'intérieur du gouvernement catalan, M. Joseph Dencas, qui se trouve exilé en France, serait disposé à rentrer en Espagne pour s'y faire juger.

Le programme catalan

Barcelone, 30 avril.

(Havas.) — Le conseil directeur du parti d'action catalan a décidé d'adresser au président de la république une protestation contre le régime actuel de la Catalogne qui depuis six mois est un régime de dictature. Il demande que le parlement catalan soit ouvert ou que des élections aient lieu afin de rétablir la normalité du pays.

Le Pape a clos l'Année sainte

Rome, 30 avril.

Le Pape a célébré dans la basilique vaticane, dimanche soir, à l'heure même des manifestations inoubliables de Lourdes, la cérémonie de la clôture de l'Année sainte.

La foule des fidèles se pressait dans Saint-Pierre. On remarquait dans les tribunes latérales les membres du corps diplomatique, de la noblesse romaine et de nombreuses personnalités de la Cité du Vatican.

A 19 h. 45, toute la basilique s'émut. Pie XI arrivait sur la sedia gestatoria.

Une foule immense acclama le Pontife, et, parmi elle, les 1500 jeunes Hollandaises de l'Action catholique qui avaient, avant son arrivée, exécuté des chants religieux avec un ensemble parfait, manifestèrent un enthousiasme particulièrement fervent.

Les fêtes pasciales en Russie

Moscou, 30 avril.

(United Press.) — Les fêtes pasciales ont été célébrées par une affluence de fidèles plus considérable que d'habitude. On a vu reparaître des usages qui avaient cessé depuis l'établissement du bolchévisme.

Il n'y a pas eu de contre-manifestations bruyantes comme les années précédentes. Mais, pour retenir la jeunesse loin des églises, on avait distribué dans les usines des cartes de cinéma et des cartes de théâtre, et les sociétés ouvrières avaient organisé un grand nombre de bals.

Grand incendie à Cuba

La Havane, 30 avril.

(Havas.) — Un incendie a détruit 50 maisons des quais Baracoa, notamment des entrepôts remplis de marchandises et les bureaux des compagnies maritimes. Les dégâts sont évalués à plus d'un million de dollars. Trois mille ouvriers sont sans abri avec leurs familles. Six personnes ont été blessées.

SOMMAIRES DES REVUES

La Patrie suisse du 27 avril (N° 17) : Les arbres dans la peinture, par H. Meille. — Mirage, nouvelle inédite, par Jean Marteau. — Alice Bailly, par G. van Muyden. — Un nouveau roman : La Grotte du sphinx, par Ch. Foley. — Les résultats du concours d'échecs. — Actualité, mode, patrons, boîte aux lettres, etc.

Bel appartement

entièrement rénové, de 5 ch., cuisine, salle de bain, chauffage central et dépendances, à louer tout de suite pour date à convenir. Prix très favorable. — S'adr. sous chiffres P 12274 F, à Publicitas, Fribourg.

Société suisse d'assurance contre la grêle

En vertu de l'article 31 des conditions d'assurance, tous les assurés de l'année dernière qui n'ont pas dénoncé leur contrat de société au terme de l'art. 8 des statuts, sont invités à renouveler leur assurance.

Il est dans l'intérêt même des assurés de renouveler à temps leur assurance, vu que, selon l'art. 32 des conditions, la Société ne couvre le risque dans les limites de la police de l'année précédente (à l'exception des dommages aux fruits) que jusqu'au 20 mai.

Les dommages survenant après le 20 mai ne sont indemnisés que si, au moment de la chute de grêle, la nouvelle assurance était déjà en vigueur. Société suisse d'assurance contre la grêle

FRIBOURG

Le vol sacrilège de l'église de Bourguillon

L'audacieux vol commis au sanctuaire de Notre-Dame de Bourguillon a dououreusement impressionné toute la population. Aussi la police de Fribourg a-t-elle mis aussitôt tout en œuvre pour découvrir les auteurs de cet acte inqualifiable.

De bonne heure hier matin, lundi, M. Marro, chef de la Sûreté, était avisé que des enfants avaient trouvé, au pied du bloc erratique qui se trouve à Pérolles, près de la Faculté des sciences, deux fleurons du sceptre de la Sainte Vierge, dérobés au sanctuaire de Bourguillon, dans la nuit de samedi à dimanche. La trouvaille était de valeur, car les fleurons étaient sertis de diamants et d'améthystes.

Aussitôt, le commandant de gendarmerie, M. Brulhart, accompagné de M. Marro, de M. Gachoud, chef du poste de Pérolles, et des gendarmes Chardonnens, Ballaman et Carrel, se sont rendus sur les lieux avec des chiens policiers. Après de minutieuses recherches, un bracelet fut encore découvert dans le pré longeant le sentier qui conduit au pont de Pérolles.

Vers 15 heures, un coup de téléphone envoyé de Bourguillon annonçait aux agents que des jeunes gens avaient rapporté à la cure une partie de la couronne de la Vierge, découverte par hasard au Claruz, au bord de la route. Toutes les pierres précieuses avaient disparu.

Les recherches terminées à Pérolles, les policiers partirent pour le Claruz et poursuivirent leur enquête à l'endroit indiqué. Après de nombreuses recherches, il fut impossible de retrouver quoi que ce soit.

A la suite des découvertes effectuées, on connaît maintenant le trajet parcouru par les malfaiteurs. En quittant Bourguillon, ils se sont dirigés vers la Schürra, Marly et le pont de Pérolles. Ils se seront arrêtés près du bloc erratique, où ils auront probablement partagé le produit de leur vol.

A noter encore que les voleurs connaissent très bien l'église où ils ont opéré. La statue miraculeuse de la Vierge est protégée par une vitre très fine. Celle-ci est intacte. Les cambrioleurs ont passé derrière l'autel; ils ouvrirent deux portes et montèrent un petit escalier qui conduisit au pied de la statue, placée à quelques mètres de hauteur. Ne pouvant enlever la couronne, qui est vissée sur la tête de la statue, ils brisèrent l'un après l'autre plusieurs fleurons qui portaient les pierres précieuses, et disparurent.

Rappelons que la couronne de la Vierge avait été donnée par le gouvernement de Fribourg, à l'occasion du couronnement solennel de Notre-Dame de Bourguillon. Le sceptre était un don des autorités communales de Fribourg. Quant à la chaîne en or, qui n'a pas encore été retrouvée, c'était un présent d'une haute personnalité étrangère à la Suisse.

Conférence apicole

La Société fribourgeoise d'apiculture fait organiser, à l'occasion de son assemblée générale annuelle, pour dimanche 5 mai, à 11 heures, à l'hôtel du Cerf, à Estavayer-le-Lac, une conférence apicole avec projections lumineuses sur « la flore mellifère » par M. Monney, instituteur à Autavaux. Tous les apiculteurs y sont chaleureusement invités.

La fête du printemps

des jeunes conservateurs

La fête du printemps des jeunes conservateurs de la ville de Fribourg, qui aura lieu les 11 et 12 mai, dans les salles de l'Hôtel suisse, s'annonce sous les plus favorables auspices. Grâce aux dispositions prises par les groupes de quartier, des jeux extrêmement intéressants seront organisés, soit dans la grande salle, soit dans les salles du premier étage. Il est bon de rappeler à ce propos que la fête commencera à 3 heures de l'après-midi, samedi 11 mai. Outre l'orchestre Moreno, qui a bien voulu assurer sa collaboration si appréciée et qui se produira dans la grande salle, un orchestre champêtre se produira dans les salles du premier étage. L'orchestre Moreno a consenti à jouer, le samedi matin déjà, de 11 h. à midi, au café de l'Hôtel. Nul doute que, déjà à ce moment, un nombreux auditoire ira applaudir cet excellent ensemble musical.

On voudra bien se rappeler que des cartes de souper pour le samedi ou le dimanche soir sont mises en vente au café de l'Hôtel suisse.

Que tous les conservateurs réservent quelques heures les 11 et 12 mai pour aller apporter leur sympathie aux jeunes conservateurs, dont le groupement est une nécessité à l'heure actuelle. Ils jouiront de divertissements agréables, dans une atmosphère que les jeunes vont s'ingénier à rendre sympathique.

A noter que, si les jeunes conservateurs ne font aucune sollicitation spéciale, ils recevront avec reconnaissance les dons qu'on voudra bien leur envoyer à l'adresse de M. Spicher, conseiller communal, Route Neuve, 165, Fribourg.

Une visite au Musée cantonal

On nous écrit :

Les Parisiens ne connaissent pas le Louvre, ni les Milanais la Brera. Pourquoi les Fribourgeois connaîtraient-ils leur Musée? Conscient de cette vérité, M. Guillaume de Weck a eu l'heureuse idée d'organiser, samedi, pour la société de développement qu'il préside avec tant de dévouement, une visite de notre Musée cantonal.

Devant le musée, à tort appelé « Musée de Saulxures » car les legs de Saulxures ne décorent plus qu'en partie les pièces du premier étage, M. Broillet, l'actif directeur, attendait ses visiteurs. Après nous avoir révélé que l'exiguïté des locaux ne permet d'exhiber que le dixième de nos richesses, il fit admirer, dans une première salle où ils se trouvent provisoirement, les trophées pris à Charles le Téméraire et ceux rapportés des guerres d'Italie. On remarqua les somptueux manteaux de Cour du superbe duc.

De là, on pénétra dans la partie définitive du Musée. Le premier étage est entièrement réservé aux ameublements; le grand salon Louis XIV orné de gobelins anciens et de portes sculptées; le petit boudoir Louis XVI, aux boiseries peintes où s'accrochent des billets d'invitation aux fêtes données en l'honneur du baptême du Dauphin; la chambre à coucher fin XVIII^{me}, d'où l'on croit qu'une dame d'honneur de Marie-Antoinette vient de sortir, tant elle paraît habitée; enfin, une petite alcôve romantique que le directeur a tendue lui-même d'une amusante toile de Jouy. Dans un hall gothique s'élève un escalier de bois qui conduit à l'étage historique. C'est, d'abord, la salle des Corporations où l'on retrouve les torchères de nos anciens corps de métiers et les bannières qui flottaient encore récemment dans nos cortèges; la salle fribourgeoise, qu'ornent des portraits historiques, le fauteuil de Pierre de Gruyères, une curieuse horloge du moine inventeur, un splendide bahut de la Renaissance française; enfin, la salle de musique, ravissant cadre pour un quatuor.

Au dernier étage, se trouvent une cuisine gothique et provisoirement le médailler trop exigu puisqu'on n'a pu exposer que les pièces suisses; enfin, la salle des statues où les œuvres plastiques sont encore trop entassées.

Ce qui frappe le visiteur, tout au moins dans la partie définitive du Musée, c'est le caractère vivant de la disposition des œuvres. Plutôt que dans un musée, il se croit dans l'hôtel d'un riche amateur. Nulle part, ces affreuses barrières qui coupent les salles en deux, mais, au contraire, des plantes vertes pour égayer les meubles sévères. M. Broillet s'est surtout attaché à ôter à l'ensemble cet air de collection qui fatigue dans beaucoup de musées. Et l'on peut dire qu'il y a réussi puisque, lors de son passage à Fribourg, le roi des Belges, au cours de sa visite, s'est écrié : « Enfin, un musée qui n'est pas un cimetière. »

Tandis que nous parcourions les galeries qu'éclairaient d'anciens vitraux, le directeur nous faisait part de ses projets. Pour mettre en valeur les statues et les verrières, il a déjà fait le plan d'une chapelle et, pour exhiber les autres collections, celui d'un bâtiment dans lequel sont respectés les principes qui ont présidé à l'organisation des salles achevées. Il est certainement malheureux que la plus grande partie de nos collections soit entassée dans des réduits; mais, hélas! nous en sommes à l'ère des économies.

En quittant M. Broillet, la Société de développement le félicita chaudement pour l'œuvre accomplie et le remercia de l'aimable accueil qu'il lui avait réservé. H. T.

Les armes à feu

Alors que la police procédait, hier après midi, à Pérolles, aux recherches relatives au cambriolage de Bourguillon, des coups de pistolet retentirent dans la forêt voisine. Intrigué, M. Gachoud, caporal, se rendit à l'endroit d'où étaient partis les coups. Il trouva trois garçons qui s'amusaient à tirer sur un arbre au moyen d'un pistolet. L'arme et les cartouches furent confisquées et procès-verbal sera dressé aux détenteurs d'armes à feu.

Rencontre de deux camions

Hier soir, lundi, vers 18 heures, à Sorens, deux camions sont entrés en collision. Les machines sont endommagées. Il n'y a pas d'accident de personne, heureusement.



Elle sait
ce qui fait le bon café!

Le prix modique de Franck-Arome permet à chaque ménagère de prendre le meilleur de ce qui existe pour faire du bon café:
Franck-Arome

« Les Bolzes rient »

Nous sommes à la veille des représentations de la grande Revue de Fribourg. Elles auront lieu les 2, 5 et 7 mai, et sont attendues par chacun avec impatience et un peu de curiosité. Elles ne manqueront pas d'attirer au Livio un grand nombre de spectateurs, désireux d'applaudir une œuvre essentiellement locale.

Fribourgeoise, en effet, elle l'est complètement par les tableaux qui défilent, par les menus événements qu'elle raconte. Ce sont des aperçus de la vie de Fribourg croqués sur leur côté comique qui passent très vite, qu'on saisit au vol pendant qu'on se dit : « Tiens, c'est vrai! c'est tout à fait comme ça que cela se passe chez nous! » Et on rit de soi-même avec complaisance.

Les répétitions ont été nombreuses et suivies. La Société de chant, désireuse de présenter au public un spectacle soigné, a pris toute la peine qu'il fallait; les résultats obtenus sont excellents. La population de Fribourg tiendra à reconnaître cette peine, et, par sa présence, à manifester son intérêt à une société sympathique, méritant d'être encouragée et applaudie. En outre, nul ne voudra se refuser le plaisir de deux heures de saine gaieté, et les « Bolzes » se montreront ravis des tableaux qui les mettent en scène, eux-mêmes, avec tant d'humour, de coloris et de variété.

Fête de chant à Avenches

On nous écrit :

Le dimanche de Quasimodo, la bonne ville d'Avenches recevait les chorales du district et des environs, plus de 300 chanteurs, pour un grand concert. La ville était pavée en leur honneur.

Font partie du giron d'Avenches trois chorales fribourgeoises : Delley, Sugiez et Domdidier. Domdidier s'est fait excuser cette année, à cause de la préparation des chants pour la première messe de M. l'abbé Dubey.

Dix sociétés se firent entendre sur la scène de la grande salle du théâtre. On peut dire que toutes se sont distinguées. Elles ont un ensemble de voix bien exercées, tout particulièrement dans les piano. Nous avons admiré l'exécution soignée de *La blanche croix*, composée par M. Dula, curé de Delley-Portalban; cantate dédiée aux sociétés amies d'Avenches. Un second chant, *Pastourelle*, de Dula Colas, trente-cinq exécutants, chœur mixte, a fait sensation. Les chers enfants des écoles de cette paroisse, si bien dirigée par le prêtre modeste et dévoué, ont été chaleureusement applaudis.

Nous avons entendu deux chœurs d'ensemble de toute beauté : *O divin Soleil*, de Barblan, et *Chant des Suisses*, de Doret.

Le cortège, conduit par la Lyre d'Avenches, fut admiré par une foule sympathique et reconnaissante. Dans la réunion familière, des félicitations furent adressées à l'ensemble des sociétés. Un grand progrès a été réalisé.

Dans la série des discours, M. le préfet Bardet a remercié les chorales de leur bon travail pour Dieu et la patrie et aussi pour resserrer les liens d'amitié et de bon voisinage entre Vaudois et Fribourgeois.

M. le curé Dula, prié de prendre la parole, fut longuement applaudi.

Le soleil fut de la partie et chacun, vers le soir, rentra chez soi réconforté. V.

CALENDRIER

Mercredi, 1^{er} mai

Saint PHILIPPE et saint JACQUES, apôtres
Saint Philippe prêcha l'évangile en Asie et mourut martyr en Phrygie.

Saint Jacques, dit le Mineur, fut le premier évêque de Jérusalem. Précipité du haut du temple, puis lapidé, il eut ensuite la tête écrasée par un foulon.

Feuilleton de LA LIBERTÉ

Ainsi souffla le vent

par Henri Ardel

M^{me} Lucienne ne parut même pas l'avoir entendue et poursuivit :

— M. le trésorier est, paraît-il, étonnamment bien, mince, élégant, encore très jeune, dit-on. Toutes ces dames sont subjuguées. Il va exciter bien des convoitises dans notre société car il est veuf, d'une femme de tout repos, très riche, et la chronique l'annonce assez disposé à la remplacer en prochaine occasion, car il déteste la solitude. Seulement, annoncent les gens bien informés, il voudrait que la deuxième édition fût plus séduisante que la première.

Encore une pause. Sylvette se demandait où sa mère voulait en venir.

— Si tu avais quelques années de plus, ma petite fille, je m'arrangerais pour te mettre sur les rangs.

— Moi! moi! jeta Sylvette abasourdie. L'idée de sa mère lui semblait tout ensemble ridicule et d'un comique invraisemblable.

— Mais maman, que voudriez-vous que je fasse, comme mari, d'un vieux monsieur qui pourrait être mon grand-père!

— Pas précisément; à parler à tort et à travers, tu dis des sottises, Sylvette. M. le trésorier ne doit guère avoir dépassé la quarantaine. Ce n'est pas du tout un vieux monsieur! Et à son âge, c'est même très flatteur d'avoir été nommé à un poste aussi important. Je me rappelle que ton père, qui avait été en rapports avec lui, l'appréciait fort.

— Pas comme mari! Comme financier, soit. Plus de quarante ans! Je trouve cela très vieux,

insista Sylvette avec une conviction qui indigna sa mère.

— Sache, mon enfant, qu'une femme n'est jamais plus heureuse qu'avec un mari d'âge qui se fait une joie de la gâter à souhait. Je me souviens qu'après avoir lu, au couvent, un livre reçu en prix, *Clementine de Liseville*, je ne rêvais plus, comme l'héroïne, que d'épouser un vieux général, tant je la voyais heureuse.

— Quelle bizarre idée! marmotta Sylvie, nullement séduite.

Sa mère ne l'entendit pas. Les mérites de M. le trésorier lui trottaient encore dans la tête et elle déclara péremptoirement :

— Vois-tu, Sylvette, pour ta gouverne, rappelle-toi ceci : Dieu nous donne les noix, mais c'est à nous de savoir les casser pour en sortir l'amande, sans les laisser tomber en enfant insouciant; donc, stupide autant qu'un bébé.

— Mais, maman, je suis prête, je vous assure, à casser toutes les noix que vous souhaiterez.

— Tant mieux, ma chère, mais tu n'as pas l'air de te douter combien, aujourd'hui, il est difficile de se marier, à une fille de mince fortune!

— Vous me le dites assez souvent pour que je sois bien renseignée sur la question; c'est pourquoi, maman, je suis toute disposée à profiter de ma voix, à travailler pour le théâtre, ou les concerts, comme vous préférez. Ce serait très intéressant.

M^{me} Lucienne lui lança un regard de courroux, si révoltée qu'elle laissa glisser à terre le précieux catalogue, sans même s'en apercevoir, au risque de le déchirer.

— Belle perspective à évoquer là pour une fille bien élevée, même capable de marcher sans trébucher fatalement dans la carrière diffi-

cile où les circonstances la jetteraient. Carrière à laquelle je ne consentirai jamais pour toi! Ni ta grand-mère non plus, sois-en certaine. D'ailleurs, cette carrière, ta marraine l'a quittée pour le professorat et les seuls concerts, dès qu'elle l'a pu.

Sylvie inclina la tête.

— Et elle offre de me préparer à ce même avenir si vous le souhaitez, maman, glissa en douceur Sylvette, qui pensait toujours, comme à une terre promise, à l'existence intéressante, dans un milieu intelligent et artiste, que lui avaient révélée, l'année précédente, quelques semaines de séjour à Paris, chez M^{me} Contal, la cousine et amie d'enfance de sa mère.

Ici, M^{me} Lucienne heurta le parquet d'une pantoufle impatiente et coquette.

— Par bonheur, jusqu'à nouvel ordre, le Ciel te fait la grâce de n'être pas obligée de sortir du milieu où tu peux vivre parmi des gens de ton monde, de ton éducation. Sois-lui-en reconnaissante.

Et de nouveau la pensée de M. le trésorier s'ébattait dans la cervelle de M^{me} Lucienne, pêle-mêle avec la vision des rideaux neufs qu'elle souhaitait bien plus en réalité pour son agrément personnel que pour les yeux de M. le trésorier.

Cette fois, Sylvette n'insista pas, elle savait par expérience qu'elle et sa mère vivaient sur des terres orientées différemment, où, pour continuer de se mouvoir en une sereine intelligence, il lui fallait ou approuver ou se taire. Sage constatation à laquelle elle obéissait sous l'influence de sa grand-mère, quand elle n'était — et c'était le plus souvent — ni taquine, ni combattive.

III

Sylvette eut vite fait de franchir le petit espace qui séparait la maison paternelle où elle vivait, de celle qu'occupait sa grand-mère et qu'il lui était permis de traverser seule; car M^{me} Lucienne demeurait imbuë des préceptes d'antan, à savoir que les jeunes filles de bonne éducation ne doivent pas « vagabonder » — ainsi s'exprimait M^{me} Lucienne — à travers les rues, fût-ce les plus solitaires que la Prudence voulût bien mettre à la disposition d'une mère de famille.

Correcte, Sylvette marchait d'autant plus vite que, comme toujours, devant son piano, elle avait laissé fuir le temps. Le résultat était qu'elle avait entendu l'horloge de la cathédrale sonner bruyamment les onze coups de l'heure. Arrachée à la griserie de la musique, elle s'était dressée, avait rejeté les cahiers de Schumann ouverts sur le pupitre, planté à la diable sur ses cheveux ondes son canotier de paille et, tranquille, puisqu'elle savait sa mère absorbée à cette heure par le soin de sa toilette, elle avait filé dans la rue inondée de soleil; n'ignorant pas que, bon gré mal gré, il lui fallait être de retour pour l'heure immuable où sonnerait la cloche du déjeuner. Elle avait été dressée par l'exactitude de sa mère.

Et, tout en trottant sur les pavés pointus de la vieille rue, elle pensait avec un remords tendre :

— Grand-mère doit m'attendre et se demander ce qui a bien pu me retenir, alors que je lui avais justement dit hier que je viendrais de bonne heure!

(A suivre.)

Loi sur le partage du trafic

On nous prie d'annoncer :
 Mercredi, 1^{er} mai, à 20 h. 30, au café des Grand'places, à Fribourg, il y aura une conférence d'orientation sur la loi fédérale sur le partage du trafic, à l'intention des électeurs de la ville. MM. Bernard Weck, conseiller d'Etat, président du comité d'action fribourgeoise en faveur de cette loi, et Raphaël Cottier, secrétaire général des Chemins de fer fédéraux, à Berne, feront un exposé de la question.
 Les participants auront également la faveur de voir un film concernant le fonctionnement du service ASTO (Collaboration rail-route), ainsi qu'un film de propagande en faveur de l'un ou l'autre de nos centres touristiques.

A propos d'un accident
 On nous écrit :
 On doit constater que de nombreux automobilistes, camionneurs et motocyclistes, prenant la Neuveville pour une autostrade, croient que le simple fait d'user abusivement de l'appareil avertisseur est une mesure de prudence suffisante, et traversent le quartier comme des bolides. Si les accidents ne sont pas plus fréquents, c'est bien grâce au fait que les parents surveillent leurs enfants et les mettent en garde contre les dangers de la rue.
 De nombreuses plaintes se font entendre à la Neuveville au sujet du sans-gêne de certains conducteurs d'automobiles et de camions, et il serait désirable que ces derniers circulaient avec un peu plus de prudence dans un quartier aussi peuplé. D'ailleurs, certaines catégories de véhicules ont leur vitesse limitée ; ainsi, d'après la nouvelle loi fédérale, celle des camions ne doit pas dépasser 30 km. à l'heure dans les localités. De plus, les dispositions fédérales prescrivent que le conducteur doit adapter la vitesse de son véhicule aux circonstances (intensité de la circulation, mauvaise visibilité, état de la chaussée et surtout état du véhicule). Ces dispositions sont-elles respectées ?
 En outre, et contrairement aux prescriptions en vigueur, on voit fréquemment des véhicules à moteur et même des attelages qui sont arrêtés au tournant assez brusque que fait la rue devant le café de l'Ours, entravant ainsi la circulation qui est beaucoup plus forte qu'on ne le pense.

Vol de bouteilles de vin
 Un certain nombre de bouteilles de vin et de liqueurs ont été découvertes dans une cachette située aux bains de la Mottaz, à Fribourg. Ces bouteilles avaient été dérobées dans la cave d'un cafetier de la Neuveville.
 Deux arrestations ont été opérées. Elles sont en corrélation avec une affaire de séduction de mineures. L'enquête continue.

Association fribourgeoise des cafetiers
 Le comité cantonal de l'Association fribourgeoise des cafetiers a siégé hier matin à Fribourg, à l'hôtel de la Tête-Noire. Les membres se sont occupés de la préparation de l'assemblée des délégués qui s'est tenue hier après midi, à l'hôtel du Cygne. Cent vingt cafetiers, venus de toutes les parties du canton, ont assisté à cette assemblée annuelle ordinaire, qui fut présidée par le vice-président, M. Gaston Delley.
 Celui-ci présenta le rapport annuel. Il rappela la mémoire de M. Gustave Criblet, président cantonal, décédé le 23 septembre de l'année passée. L'orateur constate que, sur 460 cafetiers professant dans le canton, 340 font partie de l'Association. Il parla de l'organisation des cours professionnels, de l'impôt sur la bière et les vins, des patentes, du droit d'auteur pour la musique.
 Après l'adoption des comptes, l'assemblée a élu à l'unanimité M. Gaston Delley comme président cantonal. Font, en outre, partie du comité : un représentant pour chaque district. Ce sont : MM. Bussey, à Posieux, Bonny, à Estavayer-le-Lac ; Deillon, à Bulle ; Théraulaz, à Châtel-Saint-Denis ; Menoud, à Romont ; Jungo, à Schmitten ; Notz, à Châtères, et M. Colliard, à Fribourg.
 Les délégués au comité cantonal suisse sont MM. Delley, Théraulaz, Bussey et Deillon.
 L'assemblée a voté une protestation contre l'impôt sur les vins. Elle demande au Conseil d'Etat de n'accorder aucune nouvelle patente pour des cafés.
 Il fut encore question des cours professionnels à organiser pour les candidats cafetiers et restaurateurs, cours rendus obligatoires par arrêté

du Conseil d'Etat. Pour la présente année, ce cours sera donné à Fribourg, et il durera neuf jours. La date en sera annoncée ultérieurement.

Pèlerinage à Lourdes
 Les pèlerins du groupe Sarine-Lac peuvent, dès aujourd'hui, retirer leurs billets de chemin de fer et cartes de pension à la Librairie catholique.

Les fêtes de Grandvillard
 C'est donc jeudi, 2 mai, que s'ouvre la série des représentations du festival de Grandvillard. La séance, réservée plus particulièrement aux enfants et aux écoles de la région, débutera à 14 h. 30. On recommande particulièrement aux écoles de profiter de cette séance et d'amener en grand nombre les enfants à un spectacle qui constituera pour eux la meilleure leçon de patriotisme et d'art en même temps. Un service de train et d'autobus spéciaux partira de Bulle à 13 h. 10, les 2, 5, 9, 12, 16 et 19 mai. Des arrangements spéciaux peuvent naturellement être conclus en tout temps avec les autobus des Chemins de fer électriques de la Gruyère, mais il est indiqué de prendre ses avances, comme d'ailleurs pour réserver ses places.
 Les sociétés, qui bénéficient de divers avantages, voudront bien, elles aussi, s'annoncer le plus tôt possible, tant pour leur propre avantage que pour faciliter la tâche des organisateurs.

Les 5, 11, 12 et 19 mai, un service spécial partira de Bulle à 19 h. 25, avec retour après la représentation. Le 19 mai, journée officielle, un service ramènera les voyageurs à Châtel-Saint-Denis, à Montbovon et à Broc. Les 5, 12 et 19 mai, un service d'autobus partira de Fribourg à 12 h. 30, avec retour. Le 19 mai, il y aura en outre une course spéciale partant de Fribourg à 18 h. 40, avec retour également.
 De la gare au village de Grandvillard, un service régulier de transport est assuré.
 Notons enfin que les hôtes de Grandvillard trouveront à la cantine de fête tout le confort désirable. Une restauration soignée est organisée dans les meilleures conditions et chacun trouvera sur la place de fête le meilleur accueil. Pour le reste, tous les renseignements intéressants se trouvent dans le livret de fête, en vente au prix de 1 fr.

Le comité d'organisation des fêtes de Grandvillard a invité à la séance de jeudi, 2 mai, les instituteurs, orphelins et hospices suivants : Du-villard, Pringy, Avry, Bulle, Vaulruz, La Roche, Gruyères, Sales, Morlon et Riaz. Ce geste est de bon augure pour le succès de l'entreprise et sera certainement apprécié à sa valeur.
 Le comité adresse un pressant appel aux automobilistes de la région pour faciliter le transport de ces personnes. Les automobilistes ne refuseront pas leur concours à cette bonne œuvre. Ils voudront bien s'inscrire au plus tôt auprès de M. Gérard Barras, agent général d'assurance, à Bulle, tél. 57, en indiquant le nombre de places disponibles.

On donnera ultérieurement des renseignements sur les diverses journées de Grandvillard. Rappelons que celle de dimanche 5 mai comporte la réunion officielle des Céciliennes ainsi que la réunion de l'Association des costumes et coutumes de la Gruyère. Ce sera également la journée de la presse.
 Renseignements : R. Peyraud, Bulle, tél. 45 ; Grandvillard : tél. 37.53.
 Location des places : Ch. Morel, Bulle, tél. 184 ; Grandvillard, 37.53. Elle sera ouverte dès demain 1^{er} mai.
 La radio annoncera les fêtes de Grandvillard, vendredi soir, 3 mai.

Chez les fourriers
 On nous écrit :
 L'association romande des fourriers suisses aura son assemblée annuelle les 25 et 26 mai, à Neuchâtel et Colombier.
 Cette année, d'importantes questions y seront traitées : révision des statuts, rattachement à la Fédération suisse, création et formation d'une commission technique. Mais, à part cela, ces journées présenteront un intérêt tout particulier pour les fourriers fribourgeois et neuchâtelois, car le président leur remettra, comme il l'a déjà fait pour les vaudois et les valaisans, des fanions aux couleurs cantonales.
 Afin de prendre contact avec les camarades fribourgeois et préparer l'assemblée, le comité de l'association romande convie tous les fourriers du canton à une réunion samedi, 4 mai, dès 13 h., à l'hôtel de Fribourg. Espérons que nombreux seront ceux qui répondront à cette convocation et iront passer quelques instants avec des amis des cantons voisins.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG
 Société de chant de la ville. — Pas de répétition ce soir, à cause de la revue.

LES SPORTS

Le championnat suisse de football

Les rencontres de dimanche ne se sont pas toutes terminées sur le résultat qu'on pouvait prévoir d'après les résultats précédents. C'est ainsi qu'on voit Concordia, avant-dernier du classement, battre un de ses rivaux locaux, Bâle, par 2-1, et gagner deux points qui le rapprochent des Young-Boys, lesquels, de leur côté, ont perdu par 2 à 1, à Genève, contre Carouge, le dernier classé.

C'est encore par ce résultat de 2-1 que Young-Fellows a disposé de Locarno à Zurich. Au Neufeld, petite victoire de Berne sur Chauv-de-Fonds, 1-0. A Bâle encore, et par 1-0, les Grasshoppers battent Nordstern, les récents vainqueurs de Bâle pour la coupe.

La bataille la plus importante s'est livrée à Lugano, où Servette, malgré le match nul des Charmilles et en dépit du déplacement, a su s'imposer et l'emporter par 3-2.

Lausanne, ayant battu par 3-0 l'équipe de Bienne à la Pontaise, les deux clubs romands conservent leurs positions avec le même nombre de matches joués : 36 points pour Servette et 35 pour les Lausannois.

Les Genevois doivent encore rencontrer Bâle et Chauv-de-Fonds au dehors et Carouge chez eux, tandis que Lausanne ira à La Chauv-de-Fonds, à Zurich (Young-Fellows) et recevra Nordstern à la Pontaise. Voici le classement à ce jour :

	Joués	Gagnés	Nuls	Perdus	Points
1. Servette	23	15	6	2	36
2. Lausanne	23	14	7	2	35
3. Lugano	24	13	6	5	32
4. Grasshoppers	24	10	8	6	28
5. Young-Fellows	25	12	3	10	27
6. Berne	23	10	6	7	26
7. Bâle	24	11	3	10	25
8. Bienne	24	10	5	9	25
9. Locarno	22	8	5	9	21
10. Ch.-de-Fonds	21	9	2	10	20
11. Nordstern	23	7	4	12	18
12. Young-Boys	24	5	5	14	15
13. Concordia	24	5	4	15	14
14. Carouge	24	2	2	20	6

En première ligue, dans le groupe I, Aarau sort champion de groupe, par sa victoire sur Soleure et par les défaites de Granges et Olten devant Montreux et Cantonal. Monthey a battu les Old-Boys qui vont redescendre en seconde ligue.

Lucerne, dans le second groupe, a perdu devant Schaffhouse, mais a la chance de voir Saint-Gall perdre un point devant Seebach. Brühl bat Bellinzona : quel sera, du battu ou de Zurich, celui qui va disparaître ? Chiasso se fait écraser à Kreuzlingen et Blue-Stars a battu Juventus.

Voici les classements :

Groupe I					
Aarau	19	14	0	5	28
Granges	18	10	1	7	21
Olten	16	9	2	5	20
Montreux	18	8	4	6	20
Monthey	19	8	2	9	18
Cantonal-Neuchâtel	18	7	3	8	17
Fribourg	17	7	2	8	16
Soleure	18	7	2	9	16
Racing-Lausanne	18	7	1	10	15
Urania-Genève	17	6	2	9	14
Old-Boys	18	5	1	12	11

Groupe II (Six premiers)					
Lucerne	18	12	2	4	26
Saint-Gall	17	10	3	4	23
Brühl	17	10	2	5	22
Kreuzlingen	17	9	1	7	19
Schaffhouse	19	8	3	8	19
Chiasso	18	8	2	8	18

Le championnat de France
 Contrairement à ce que nous avons dit hier, une surprise a marqué la journée de dimanche du championnat de France : la lourde défaite du Sochaux, sur son terrain, devant Antibes. Cette défaillance du premier du championnat lui vaut de ne pas être encore certain de remporter le titre. Il fera bien d'être moins confiant à l'avenir et de s'employer à gagner l'un des deux matches qui lui restent à jouer, s'il ne veut pas être dépassé par le Racing-Strasbourg, qui se rapproche peu à peu.

La course cycliste Paris-Angers
 Cette course cycliste, disputée, dimanche, sur un parcours de 310 km., a réuni d'excellents champions, tels que Rebry, Maréchal, Moineau, Lanek, les frères Le Goff et Ferdinand Le Drogo. Speicher, qui portait favori, a gagné l'épreuve en 8 h. 51 min. 57 sec.
 Classement : 1. Speicher ; 2. Vanderberghe ; 3. Lauck.

AUTOMOBILISME
La coupe internationale des Alpes
 L'Automobile-Club de France qui, cette année, en collaboration avec les Automobile-Clubs de

l'Allemagne, de Suisse et d'Italie, organise la coupe internationale des Alpes, a établi le parcours de l'épreuve dont le départ sera donné à Munich, le 1^{er} août.

De là, les concurrents gagneront le Tyrol italien. Au cours de la seconde étape, par de nombreux cols, les voitures se rendront à Saint-Moritz. Dans la troisième étape, on se rendra à Stresa par le Julier et le San-Bernardino et, dans la quatrième étape, après avoir franchi le Grand-Saint-Bernard et le Galibier, les concurrents arriveront à Aix-les-Bains ou Grenoble. La cinquième étape se terminera à Nice.

Comme l'année dernière, des épreuves spéciales seront organisées au Stelvio et au Galibier.

Nouvelles financières

Une industrie qui marche
 Quarante-huit actionnaires étaient présents et quatorze représentés à l'assemblée générale de la Société pour l'industrie chimique (Gesellschaft für Chemische Industrie), à Bâle. Les affaires administratives annuelles ont été liquidées sans discussion.

Conformément à la proposition de l'administration de l'entreprise, il sera distribué un dividende de 15 % prélevé sur le produit de 5,188,010 fr. et 328,203 fr. seront reportés à compte nouveau.

Dans son allocution présidentielle, M. Brodbeck, président du conseil d'administration, évoquant les négociations et conventions internationales, émit l'espoir que, grâce à une collaboration directe entre l'industrie et les négociateurs suisses, il soit davantage encore tenu compte des intérêts de l'exportation, car la Société pour l'industrie chimique, qui n'écoule que le 20 % à peine de sa production en Suisse, contrairement aux industries similaires de la plupart des autres pays, sans les débouchés extérieurs, ne pourrait maintenir intactes ses bases d'existence, cela en dépit de sa longue expérience et de toutes les patentes dont elle dispose.

AVIATION

La coupe Deutsch de la Meurthe
 La coupe Deutsch de la Meurthe se disputera pour la troisième fois, à Etampes (Seine-et-Oise), le 19 mai.

Rappelons que, en 1933, le pilote Détré a remporté la victoire à une allure de 322 kilomètres à l'heure. L'an dernier, Arnoux réussit une moyenne de 389 km. à l'heure, soit 67 km. de plus. Et grâce à divers dispositifs, l'atterrissage des « bolides » fut aisé, même en plein champ, comme le pilote Delmotte le démontra, à son corps défendant.

Il y aura, cette année, huit appareils en course, tous français. Caudron présentera cinq avions. Trois de ceux-ci datent de l'an dernier. Mais ils seront, avec des moteurs nouveaux, plus puissants, plus rapides. Les deux autres, avec leurs moteurs 12 cylindres inversés, ont une force de 500 C. V. On croit qu'ils atteindront le 550 km. à l'heure, ce qui devrait donner, sur un circuit de 100 km., avec trois virages, et pour un parcours de 2000 km. en deux étapes, une vitesse moyenne voisine de 450 à l'heure.

RADIO

Mercredi, 1^{er} mai
Radio-Suisse romande
 7 h., leçon de gymnastique. 10 h., pour le 1^{er} mai. 12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40, gramophone. 16 h. (de Berne), concert, émission commune. 18 h., musique villageoise. 18 h. 20, *Actualité littéraire*. 18 h. 40, jazz symphonique. 19 h. 10, radio-chronique. 19 h. 30, quatuor vocal. 20 h., concert par l'Orchestre Radio-Suisse romande. 21 h. 25, soirée de chansons, par M. René Bersin et sa troupe.

Radio-Suisse allemande
 11 h., célébration de la fête du 1^{er} mai. 16 h., émission commune, concert par l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 16 h. 55, concert par l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 19 h. 50, musique récréative par l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 21 h. 10, une heure consacrée à Beethoven.

Radio Suisse italienne
 12 h. 33, concert par le Radio-Orchestre. 19 h. 15, concert de musique brillante par le Radio-Orchestre. 20 h. 15, concert par le Radio-Orchestre.

Stations étrangères
 Radio-Paris, 12 h. 15, concert de musique symphonique. Tour Eiffel, 21 h. 25, radio concert. Paris P. T. T., 20 h. 30, concert de musique de chambre. Poste parisien, 21 h. 15, musique zoologique avec le concours de l'orchestre du Poste parisien. Strasbourg, 20 h. 45, opérettes et sketch interprétés par la troupe lyrique et l'Orchestre Radio-Strasbourg. Bruxelles, 21 h. 15, diffusion du concert donné à l'exposition par l'Orchestre symphonique. Londres national, 20 h. 15, concert symphonique par l'Orchestre de la B. B. C. Vienne, 20 h. 10, soirée variée.

Télédiffusion (réseau de Sottens)
 7 h. 15 à 8 h., Radio-Paris, revue de la presse. 7 h. 45, gymnastique. 8 h. à 9 h., Paris P. T. T., revue de la presse. 10 h. 30 à 12 h. 15, Lyon-la-Doua, récital de piano. Quatuors à cordes. 11 h. 30, duos et chœurs d'opéras. 14 h. à 14 h. 45, Paris P. T. T., la radio aux aveugles. 22 h. 30 à 1 h., Vienne, concert. 22 h. 50, musique de jazz.

Secrétaire de la rédaction : Armand Speicher.

**Des insomnies ? .. des palpitations ?
 Mettez-vous au CAFÉ HAG sans caféine**



Madame Joséphine Gross-Hensler, à Fribourg ;
Monsieur et Madame Georges Schaller-Gross
et leurs filles, à Fribourg ;
Monsieur Jules Gross, à Ecublens ;
Mademoiselle Anne Gross, à Genève ;
Les familles Gross, Hensler, Bouleus-Hensler,
à Fribourg et Genève, et les familles parentes
et alliées, font part de la perte douloureuse
qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Charles GROSS

retraité des C. F. F.

leur cher époux, père, beau-père, grand-père,
frère, beau-frère, oncle et cousin, décédé le
29 avril, dans sa 73^{me} année, muni des sacre-
ments de l'Eglise.

L'office d'enterrement aura lieu jeudi, 2 mai,
à 9 heures, à l'église de Saint-Jean.

Départ de l'hôpital des Bourgeois à 8 h. 30.

Le chapelet aura lieu à 6 h. du soir, dans
la chapelle de l'hôpital.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



L'office de *Requiem* pour le repos de l'âme
de

Monsieur Paul LATELTIN

sera célébré le jeudi 2 mai, à 8 h. 1/2, à l'église
de Saint-Pierre.

**TRANSPORTS FUNÉBRES
A. MURITH S. A.**

FRIBOURG

Cercueils Couronnes Automobiles funéraires

CIGARES
Solo
50 cts

A LOUER
2 belles CHAMBRES
indépendantes, une non
meublée, au rez-de-chaus-
sée, avec eau courante ;
une meublée ou non, au
1er étage. 12278
S'adresser : rue St-
Pierre, 12, au 1er étage.

Fourriers fribourgeois

Tous les fourriers fribourgeois sont conviés
à une réunion amicale avec le comité de l'Asso-
ciation romande des fourriers suisses, le
samedi 4 mai, dès 13 heures, à l'Hôtel de
Fribourg.

Communications sur l'organisation de l'assem-
blée annuelle de Neuchâtel, à l'issue de laquelle
le président leur remettra un fanion cantonal.
1854 Le Comité de l'PARFS.

Les
**VINS
de
TABLE**

s'achètent dans
les Epiceries
Ch. Petitpierre
S. A.
qualité et prix

19 sortes en rouge
8 sortes en blanc

Appartement

de 3 pièces
est demandé pour le
25 juillet.
Offres écrites avec prix
sous P 12281 F, à Publi-
citas, Fribourg.

A VENDRE

IMMEUBLE locatif neuf,
de rapport, pourvu du
dernier confort.
Ecrire sous chiffres
P 12280 F, à Publicitas,
Fribourg.

A louer

pour tout de suite, joli
appartement très enso-
leillé, avec jardin selon
désir. 12279
S'adresser route du
Jura, 30, 1er étage.

Corbillard - automobile

Enterrements et transports funèbres
à conditions favorables par le
GARAGE CENTRAL S. A.
Portenier frères 88-1
Criblet 4 Tél. 5.06

Capitole

Jusqu'à jeudi (inclus.) Soirées à 20 h. 30
UN FILM DE GRANDE CLASSE
HARRY BAUR - INKIJINOFF
GINAS MANES dans

Le mystère de la villa Henderson

d'après le célèbre roman de Siméon
« LA TÊTE D'UN HOMME »

TARIF RÉDUIT

Cinéma ROYAL

Le grand film de
Marcel PAGNOL
continue de faire
salle comble.



Hâtez-vous
plus que trois représentations :
Ce soir, mercredi, et jeudi, à 20 h. 30
LA LOCATION BAT SON PLEIN !
Soyez prudent, réservez à l'avance

Au prochain programme :
**Le plus grand film d'aventures que
le cinéma ait produit à ce jour**
LES 3 LANCIERS DU BENGAL

LOI

sur le

Partage du trafic

Mercredi 1^{er} mai, à 20 heures 30

au

Café-Rest. des Grand'Places, à Fribourg

Conférences de MM. Bernard de Weck, conseiller d'Etat,

et Raphaël Cottier,

secrétaire général des C. F. F.

Projection de
films cinématographiques.

**Fêtes de Grandvillard (Gruyère)
Mai 1935**

Représentations du Festival

Chante, Grandvillard !

de Jos. Bovet et Jo Bariswyl.

Halle de fête 1400 places 300 exécutants
En matinée, à 14 h. 30, les 2, 5, 9 et 12 mai.
En soirée, à 20 h. 30, les 5, 11, 12 et 19 mai.
Places à Fr. 5.-, 3.-, 2.-, 1.50
(Toutes assises et numérotées)

Prix spéciaux : Places
Ecoles primaires Fr. 0.80. assises
Ecoles supérieures et Instituts Fr. 1.-. réservées.

Tous renseignements : Téléphone, Bulle No 45.
Location : Bulle, librairie MOREL, Tél. 184.
GRANDVILLARD, Fêtes de Grandvillard.
Tél. 37.53.

**COURS MÉNAGER :
CUISINE ET CONSERVES**

donné en trois mois, en allemand et en français.
1^{er} JUIN AU 1^{er} SEPTEMBRE
Pensionnat St-Vincent,
Tavel / Fribourg.
143-2

Jeune fille

travailleuse, cherche place.
Bonnes références.
Offres par écrit sous
chiffres P 40616 F, à
Publicitas, Fribourg.

A VENDRE

BEAU PIANO noir de
concerts, cordes croisées,
grande marque. Bas prix.
S'adresser : 1^{er} étage,
81, rue de Lausanne,
téléph. 8.11. 20-3

A LOUER

à Marly, appartement de
3 chambres, cuisine, bu-
cher, galetas, cave et jar-
din ensemble. Disponible
le 1^{er} juin. — S'adresser
par écrit sous chiffres
P 40617 F, à Publicitas,
Fribourg.

A LOUER

pour 25 juillet, apparte-
ment de 2 chambres, cui-
sine, cave, bûcher et une
partie du jardin. 40615
S'adresser à Mme Gau-
deron, à la Motta, 130,
Fribourg.

A VENDRE

d'occasion, plusieurs ma-
chines à coudre pr tail-
leurs et cordonniers ; buf-
fets de cuisine, armoires
doubles, tables de cuisine,
tables de nuit, lits, cana-
pés, divans, colliers pour
chevaux et bœufs, etc.
H. Dévaud, -sellier, à
Montet (Broje). 40620

SAVON

Chaque savon est em-
ballé en carton protec-
teur avec garantie.

Gros Cube 40 Cts.
Double morceau
35 Cts.



SUNLIGHT

Abonnés, favorisez dans vos achats les maisons
qui publient des annonces et réclames
dans notre journal !



Tous les cœurs s'envolent
vers la toujours préférée

Térésina

La dernière création Tobler, d'une fine
douceur harmonisée d'une amertume
délicieuse. La pratique nouvelle tablette
18 bonbons aux prix de 50 cts. Chaque
bonbon richement fourré pure crème,
est d'un goût incomparable. Réglez-
vous de cette exquise

spécialité **Tobler**

TABLETTE 100 gr.

Maison de tissus et confection

demande voyageur

parlant français et allemand, ayant clientèle et con-
naissant la partie à fond. Envoyer offres écrites avec
photo, références et conditions sous chiffres P 12270 F,
à Publicitas, Fribourg.

Dès le 1^{er} mai, vous aurez le plaisir d'entendre au

**Grand Restaurant
CONTINENTAL
L'Orchestre „Waldteufel“**

avec ses réputés solistes.

Se recommande : La nouvelle direction :

146-2

C. Amsler, Dir.

Pendant notre

liquidation partielle de meubles

nous offrons de **BELLES CHAMBRES à COUCHER,**
bois dur

litterie comprise Fr. 480.— et Fr. 580.—

en noy. Fr. 750.— et Fr. 850.—

Comte et Cie, Fribourg



avec ESKIMO
cuire et rôtir
quel plaisir

En vente aux services industriels, chez les installateurs, les marchands de fourneaux et d'articles de ménage. 1411 Q

Avis aux propriétaires

Si vous avez un travail pressant de charpente ou de menuiserie à exécuter, confiez-le au Service express des Etablissements WINCKLER, Fribourg (Tél. 1570).

Baden (Suisse) HOTEL DES BAINS « Adler »
se recommande par ses cures de bains contre rhumatismes, goutte, etc. Bonne maison bourgeoise d'ancienne renommée. Prix de pension depuis Fr. 7.50. Bains thermaux dans la maison. Lift, chauffage central. Cuisine faite par les propriétaires. Ouvert toute l'année. Prospectus à disposition. 546 R
Famille Kramer Rudolf.

A LOUER

AVENUE DES ALPES, APPARTEMENT
6 pièces, tout confort, balcon. Prix modéré.
S'adresser à M. J. de Schaller, Grand'rue, 59.

Grande vente de beau mobilier
ARGENTERIE, BIBELOTS SAXE ET BRONZE
le jeudi 2 mai et vendredi 3 mai 1935
de 10 h. à midi et de 2 h. à 6 h. du soir
LES MARRONNIERS A CLARENS

No 46, rue du Lac Près du Débarcadère
on procédera à la vente aux enchères, cause de départ, d'un très beau mobilier, magnifique argenterie, tapis d'Orient, bibelots, Saxe, bronze, ivoires, tableaux eaux-fortes, peintures, etc., dont détails ci-dessous :

Une très belle salle à manger en chêne ; beau bureau ministre en noyer sculpté ; bureau plat en érable marqueté, belle pièce, 4 bibliothèques, dont 2 en noyer à 1 et 2 portes, une en acajou, et une en 9 parties marque « Sænnecken ». Très jolis meubles d'angles en acajou marqueté et d'autres en chêne. Nombreux jolis fauteuils sculptés, marquetés, et d'autres confortables. Divan, canapés, chaises longues. Desserte en acajou, dessus glace, tables, guéridons, meubles de vestibule, banquettes, table à ouvrage, pendules, lampadaire, jolies étagères, glaces, tables de bridge, etc. Chambre blanche avec armoire à 2 portes, belle coiffeuse d'angle à 3 glaces et tiroirs, toilette, table de nuit, beau lit métallique et cuivre avec belle literie. Armoires diverses, commode, lits complets, armoire à glace avec tiroirs, duvets, couvertures, toilettes, lavabos, chaises, une grande cuisse intérieure zinc pour fourrures, un microscope. — Magnifique armoire antique sculptée et marquetée. — Bureau commode ancien hollandais. Quantité de bibelots et statuettes Saxe, bronze, ivoires. Superbes pièces d'argenterie de table, Tableaux, eaux-fortes et peintures. — Superbe vase de Saxe décoré. — Vase en bois. Beaux tapis d'Orient Perses et Smyrne, grandes dimensions. — Des tapis moquette. — Aspirateur à poussière. — Fourneau à gaz. Glacière, Tous les rideaux. Les lustres, un lot de vaisselle et batterie de cuisine. Quantité d'autres objets trop long à énumérer. Le tout est très soigné et de première qualité. Tout doit être vendu. — On peut visiter le jour de la vente, dès 9 heures du matin. L'appartement de 8 pièces est à louer. 5 M Echutes 1 %. Par ordre : G. Hegglin, vendeur

A LOUER

près de la Gare, Fribourg
MAGASIN AVEC GRANDE CAVE
Offres écrites à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 12256 F.

VENTE D'UN DOMAINE A GRANGES

L'office des faillites soussigné exposera en vente en mises publiques, à son bureau, à Châtel-Saint-Denis, le 2 mai 1935, à 11 heures, le domaine dépendant de la masse en faillite de Bochud Alfred, à Granges (Veveysse), comprenant 2 maisons d'habitation, grange, écurie et terrain de 17 poses 1/2, y compris celui sis rière Palézieux.

Situation avantageuse. Terrain entièrement de bonne qualité. Eau intarissable. Lumière électrique. Pas d'impôt. 12268

Office des faillites de la Veveysse.



Demandez toujours la graisse alimentaire Nussgold pour la cuisine soignée

Graisse Nussgold

S. A. Gattiker & Cie, Rapperswil.

G25-0252 SF

OPEL - SUISSE
Télégramme

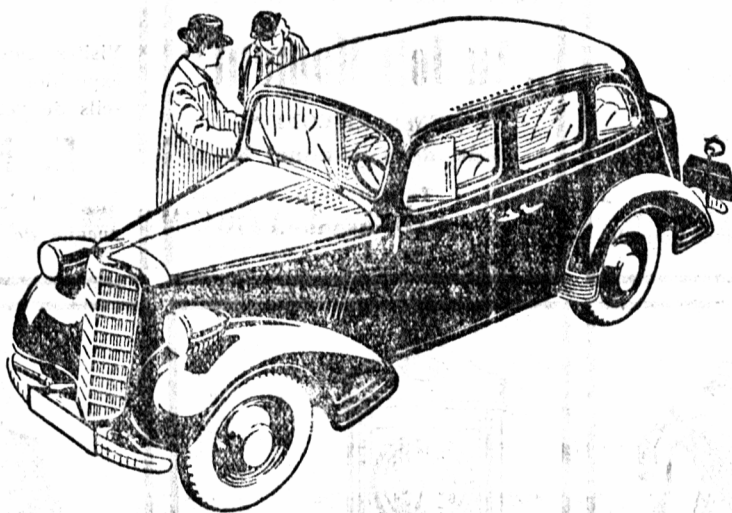
Garage STUCKY Frères - Fribourg

Prochainement, ouverture de l'usine de la G. M. C., à Bienne. Produira encore cette année.

GENERAL MOTORS

Sig. Meyer.

Agence directe des voitures OPEL et Camions BLITZ
STUCKY Frères - Fribourg



On cherche à acheter

un immeuble de rapport et bien entretenu.

Faire offres par écrit à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 12262 F.



Plus de MAUX D'ESTOMAC LA JOIE DE VIVRE RETROUVEE

grâce au Nervogastrol
Le Nervogastrol régularise et renforce l'activité de l'estomac et des intestins. L'appétit revient et votre état général est amélioré, vous êtes heureux de vivre. Nervogastrol 150, boîte pr la poche, 2 fr. Boîte d'origine, 120 tablettes, 6. En vente dans les pharmacies ou direct à la Pharmacie du Lion, Ernest Jahn, Lenzbourg.

LUNETTES

et pince-nez nickel, belle qual dep Fr. 3.50, au magasin DALER frères, route Neuve, derrière le grand café Continental 511
Encore divers articles d'optique à très bas prix.

FRAIS PUR ACTIF Ferment CURE

Ferment concentré de raisins

Remède naturel inoffensif, le plus efficace contre tous vices du sang, maladies de la peau, furoncles, abcès, acné, boutons, démangeaisons.

Spécifique également du manque d'appétit, de l'anémie, de la dyspepsie, des maladies de l'estomac, grâce à son pouvoir de désintoxication et à ses ferments actifs.

Puissant régulateur de l'assimilation, il élimine l'acide urique et constitue donc un agent de lutte contre le rhumatisme, la goutte et prévient la formation des calculs biliaires.

Agit avec succès dans les cas de diabète ainsi que contre les constipations même opiniâtres. Facilite les cures d'amalgamement. 93-1

Le meilleur dépuratif p. les cures de printemps et d'automne
Prix par flacon Fr. 5.—. Cure de 3 flacons Fr. 12.50

PHARMACIE ESSEIVA

Téléphone 106 - FRIBOURG - Rue de Romont, 6

ON DEMANDE à louer

en Gruyère, un chalet meublé, dans situation bien ensoleillée.
Faire offres sous chiffres P 12245 F, Publicitas, Fribourg.

On achète billes de noyer

cerisier, poirier, sciées et sèches, depuis 4 à 5 ans, pour l'ébénisterie. 17-12
S'adr. G. Bise, Meubles, Ebénisterie, Fribourg, Grand'rue, 13.

A sous-louer

un appart de 5 chambres, pour 3 mois. Entrée tout de suite. Prix à convenir.
S'adresser :
Mme A. Dubey, Kiosque Grand'Place, 12238

A VENDRE

à Ville Fribourg.
MAISON ouvrière, en bon état, 8 logements, avec eau, lumière, gaz, buanderie, cave, galeries, terrasse, bien placée et au soleil, entièrement louée. Prix très avantageux.
Pour traiter, s'adresser à M. Mauron Jos., agence immobilière, Grand'fontaine, 14, 40614 Fribourg.
Curieux s'abstenir.

A louer un Appartement

de 5 pièces, avec chauffage central, chambre de bain, chambre à lessive, cave, galetas, pour le 25 juillet, Bourg.
S'adresser : Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 12172 F.

A LOUER

au Schœnberg, pour le 25 juillet, rez-de-chaussée, ensoleillé ; 4 pièces, cuisine, hall, dépendances, buanderie, jardin. 12248
S'adresser Schœnberg 35, 11me étage.

Venir à bout d'un mal

Si vous souffrez de rhumatisme, de sciatique ou de goutte, si vous avez l'estomac ou la digestion dérangés, faites une cure à l'Extrait de Genièvre et de Plantes (marque Rophaien). C'est le meilleur conseil qu'on puisse vous donner. Cet extrait désacidifie le sang, délivre l'organisme de l'autointoxication, le débarrasse notamment de l'acide urique et purge les reins et la vessie. Après cette purification, vous vous sentirez comme jeune. Donc n'hésitez plus à faire cette cure merveilleuse.

En vente par bouteille de Fr. 3.20. Pour cure entière Fr. 6.75, dans toutes les pharmacies et drogueries 39 I Lz

Pour le Mois de Marie

- Abbé David-Léonart. — Le Ciel assuré par Marie 2.—
- Béchet. — Mois de Marie de sainte Bernadette 2.—
- Brenon. — Mois de Marie 1.50
- Petalot. — Un mois de Marie sur la vie de la Très Sainte Vierge 2.40
- Rouzie. — La Très Sainte Vierge Marie (trente et une lectures pour le mois de mai) 2.75

En vente aux Librairies Saint-Paul
Place St-Nicolas et Avenue de Pérolles

11.62

C'est le numéro de téléphone que l'on appelle aujourd'hui, à n'importe quelle heure, où que l'on soit dans le canton de Fribourg.

- 1° lorsqu'on veut être sûr d'acheter, à des conditions avantageuses, un bon radio, neuf ou d'occasion, un appareil de télédiffusion, un accessoire de T. S. F. ;
- 2° lorsqu'on a un radio en panne, pour une prompte réparation ; lorsqu'on a un radio « malade », pour une révision qualifiée ou un échange avantageux ;
- 3° lorsqu'on désire adjoindre les grandes ondes ou les ondes courtes à un poste qui ne les a pas ; lorsqu'on désire louer un radio pour un certain temps ;
- 4° lorsqu'on veut améliorer son installation, combattre les parasites, recevoir un conseil judicieux en T. S. F., etc.

En appelant le No 11.62, vous trouverez, au bout du fil, le spécialiste de la radio que plus de 1000 sans-filistes fribourgeois ont honoré de leur confiance, sans avoir eu à le regretter.

J. BONGARD-ANSERMOT, Bellevue, 84

La cire liquide

CARLTON I^a

s'achète au plus bas prix

chez **M. CHIFFELLE**
RUE DE ROMONT, FRIBOURG

A louer APPARTEMENTS

de 3 pièces, cuisine, buanderie, cave, etc., pour le 25 juillet, au Varis, No 29, 12244
Pour visiter, s'adresser à Mme Louis Daguot, Rue Grimoux, No 4, 2me étage, ou le soir, de 6 à 7 h., à l'atelier, au rez-de-chaussée du Varis No 29.

STENO-DACTYLO LEÇONS

Travaux dactylographiques. Circulaires. 10393
Mme SCHMID, Vignettaz, 21.

Pour haies vives

charmilles, troènes, épinés, thuyas, épicéas, etc. Planter pour reboisem., chez G. Maillefer, pépiniériste, La Tine. 7723

Chauffages centraux

Installations sanitaires modernes de 1er ordre

Spécialités pour hôpitaux, hôtels, villas, etc.

Laiteuses et fromageries à vapeur
Brûleurs automatiques à mazout installés par ouvriers spécialistes.

Chauffage d'églises
Bureau technique : Projets et devis sans frais ni engagement. 211-2
Nombreuses années de pratique et d'expérience

Ernest Jordan

FRIBOURG
Avenue du Midi, 21 Tél. 7.40
Provisoirement et jusque vers fin mai
Vignettaz, 32 - Tél 7.40

Vos meilleurs fournisseurs



MADAME, connaissez-vous le
SALON CLAIRE
(Beauregard, 40) Tél. 14.04
(Terminus du tram)

Permanente « **GALLIA** », la plus perfectionnée.

Tous les soins de beauté les plus entendus :

une manucure minutieuse,
une coupe de cheveux individuelle.



MESDAMES.....

pour une chic blouse
ou un élégant pullover
adressez-vous au

Magasin « Élégance »

Mme Gachoud-Bise
rue de Lausanne, 37

Magnifique assortiment en bas de
dames — cols — foulards —
dernières nouveautés.



Un vêtement
signé

Gehring-Bopp

fera remarquer
votre personne.

tailleur pour dames et messieurs
Arcades de la Gare, 20 t



Pour la fourniture et la pose de
linoléum et caoutchouc

adressez-vous en toute confiance à

M. CHIFFELLE

Rue de Romont FRIBOURG



**CHAPEAUX POUR DAMES
ET JEUNES FILLES**

du plus simple au plus chic
Modèles de Paris

Nos bonnes qualités et notre grand
choix font notre réclame.

— RÉPARATIONS —

Chapellerie F E L D E R

Rue de Lausanne, 20



ADLER

MODES POUR MESSIEURS

Propriétaire A. Steffen

Fribourg, Rue de Lausanne, 45

recommande son riche
assortiment en

Chapeaux
Casquettes
Chemises
Cravates
Chaussettes
etc.



Pour bien manger et confortablement !
le

« **RESTAURANT FRANÇAIS** »
du **FRIBOURG**

s'impose.

Demandez la liste
de ses
spécialités succulentes

Tél. 16.00

Charles Kreutzer, gérance nouvelle



En achetant vos linge-
ries, du modèle simple au plus
chic, chez le spécialiste

Vous serez toujours contentes

„**Au Joli Moment**“

J. HENSELER-COTTING

Rue de Lausanne, 82

Dépôt : Teinturerie Roehat,
de Lausanne.



Des lampes ou
des lustres élégants

confèrent à tout un intérieur
un cachet de bien-être —

Visitez sans engagement la grande
exposition et demandez les bons con-
seils de l'électricien

E. NEUHAUS

Appareils et fournitures électriques
Avenue de Pérolles, 15 Tél. 1004



LE PLUS GRAND CHOIX
DE LIVRES A LA

**Librairie
de l'Université**

Rue de Romont, 16 Tél. 5.18



Désirez-vous acheter
un parapluie à votre goût ?

adressez-vous à

M. CARLI

Rue de Lausanne, 11 Fribourg

CHOIX SUPERBE — QUALITÉ
PRIX AVANTAGEUX

Réparations de parapluies
Aiguillages en tous genres

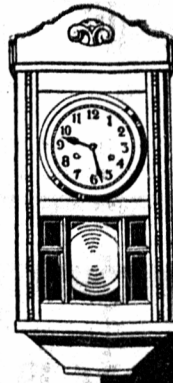


Tennis — football
bain — alpinisme
gymnastique — pêche
voyages

Le beau choix Les meilleurs prix

Au Départ

J. Breuer (anc. maison Huber)
rue de Romont, 4 Tél. 9.77



Frs.35--

G. TISSOT

Rue de Lausanne 39

FRIBOURG

Envoi en dehors contre
remboursement

Choix magnifique
Réparations garanties
Prix très favorables.



Chic & bien

chez

KURTH

le bottler
de Fribourg.



Le plus beau
papier à lettre

chez

J. LABASTROU

54, rue de Lausanne

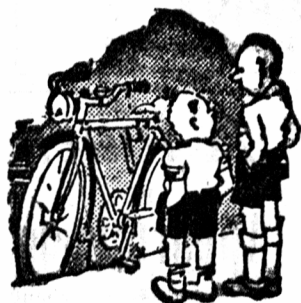


Les produits de qualité
chez le spécialiste
ARTICLES DE MÉNAGE
VERRERIE — CRISTAUX
PORCELAINE
COUVERTS DE TABLE

Le superbe assortiment — Les prix
avantageux — Timbres escompte 5 %

Henri Clément

Rue de Lausanne, 34 Tél. 7.86



VELOS

DE QUALITÉ GARANTIE
AU PLUS BAS PRIX

chez

F. LORSON

Orblot, 23 Fribourg
(Derrière chez Knopf)



Le confort
chez soi

par les soins avisés de

W. BOPP

tapissier-décorateur
Rue du Tir, 8 Tél. 16.48



Un coin de confort et d'intimité
Des pâtisseries délicieuses

au

TEA-ROOM

Tschäppät

Av. de Pérolles, 4 Tél. 3.00



Les plus belles poussettes et
charrettes chez

HAIMOZ frères

PEROLLES, 8 FRIBOURG

Très grand choix en magasin
Wisa Gloria aux lignes élégantes
Helvetia à suspension brevetée

PRIX TRÈS AVANTAGEUX

Demandez catalogue illustré gratis